

MEEMF/MinAgri

JICA

**Projet de Développement de l'Approche Intégrée
pour promouvoir la Restauration
Environnementale et le Développement Rural à
Morarano Chrome**

PRODAIRE

(3^{ème} année de la 1^{ère} phase)

Rapport d'avancement (II)

Février 2015

IC Net Ltd.

Table des matières

1. Aperçu du Projet	1
1.1 Historique	1
1.2 Cadre général du Projet	1
3. Problèmes relatifs à l'opération d'exécution du Projet	20
4. Plan d'activités de la 1^{ème} année de la 2^{ème} phase	23

ANNEXES

- 1. PDM**
- 2. Organigramme annuel des activités pour chaque résultat du Projet**
- 3. Plan d'opération annuelle**
- 4. Programme d'envoi des experts**
- 5. Procès-verbal des Réunions du Comité conjoint de coordination (JCC)**

Liste des Abréviations

CDR	Conseiller de Développement Rural
CFA	Consultants Fonciers Associés
CELCO-BVPI	Cellule de Coordination de BVPI
CSA	Centre de Services Agricoles
DGF	Direction Général des Forêts
DGT	Directeur Général Technique
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREEMF	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts
GF	Guichet Foncier
FDA	Fonds de Développement Agricole
FL	Formateur local
FLI	Formateur local chargé d'information
FRDA	Fonds Régional de Développement Agricole
JCC	Joint Coordination Committee (Comité Conjoint de Coordination)
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence japonaise de coopération internationale)
MD	Ministère de la Décentralisation
MEEMF	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts
MinAgri	Ministère de l'Agriculture
MZ	Manager de Zone
PAPRiz	Projet d'amélioration de la productivité rizicole dans les hautes terres centrales
PC23	Périmètre Colonial 23
PDM	Project Design Matrix (cadre logique du projet)
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PMU	Project Management Unit (Unité de Gestion du Projet)
PRODAIRE	Projet de Développement de l'Approche Intégrée pour promouvoir la Restauration Environnementale et le Développement Rural à Morarano Chrome
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUPRIV	Projet d'Urgence de Préservation des Infrastructures et de Réduction de la Vulnérabilité
PURSAPS	Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire et Protection Sociale
RCC	Regional Coordination Committee (Comité régional de Coordination)
SAC	Schéma d'Aménagement Communal

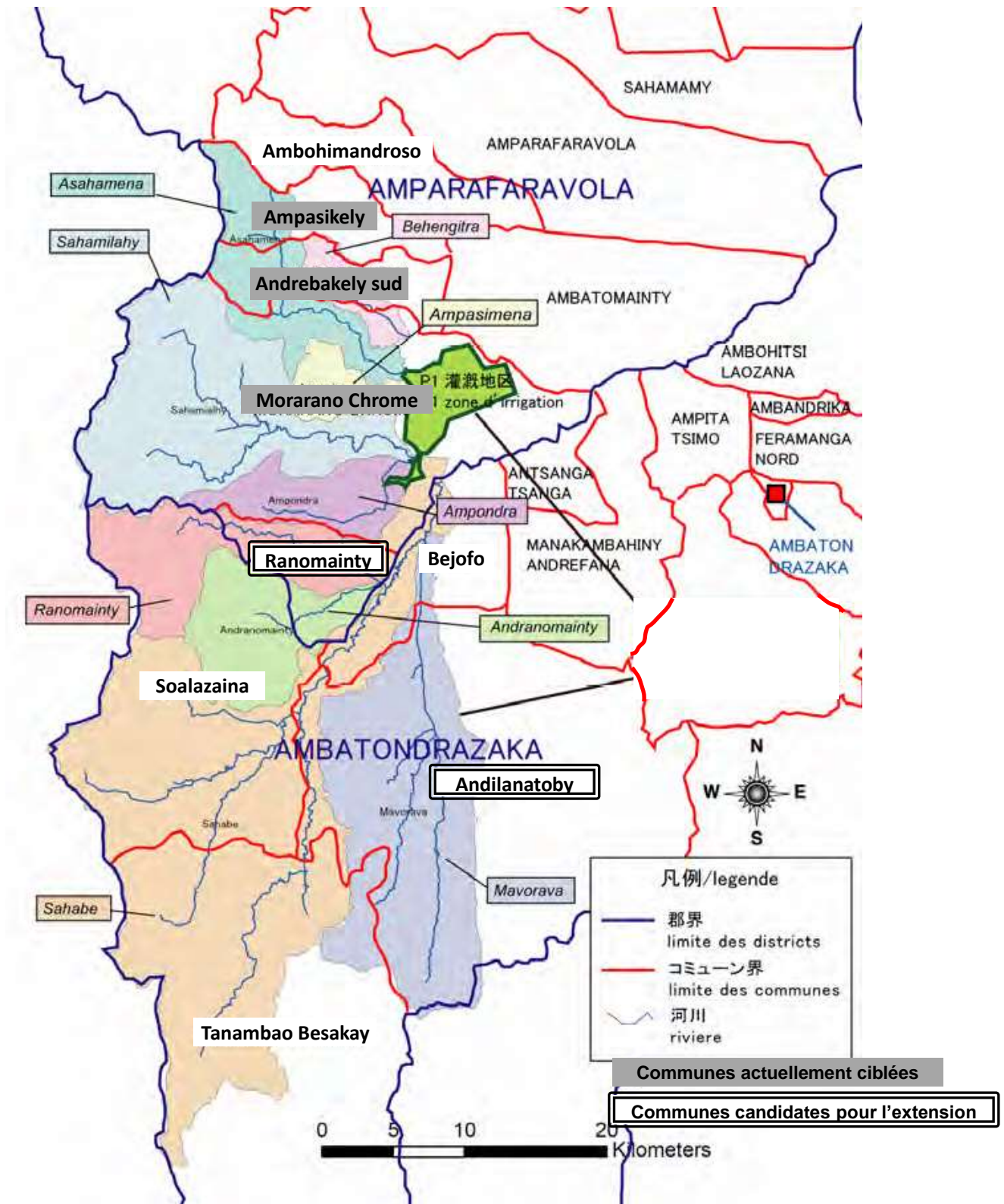


Schéma 1 Communes actuellement ciblées et leurs alentours

Note : la nuance de couleurs indique l'étendue des bassins de chaque fleuve qui coule dans le PC23.

Source : carte modifiée en utilisant celle du rapport final de SAPROF (2009)

1. Aperçu du Projet

1.1 Historique

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde. Cependant les terres utilisées pour les activités économiques telles que l'agriculture ainsi que la couverture forestière ne constituent qu'environ le quart de la superficie totale des terres. A Madagascar, plus de la moitié des terrains sont dégradés ou du sol infertile. Les collines, les pentes et les sommets sont considérablement dégradés. Ces terrains dégradés présentent des défis importants pour le développement de Madagascar, en particulier pour la conservation environnementale et le développement rural.

La Région du lac Alaotra est connue comme étant la plus grande zone de production rizicole à Madagascar. Toutefois, l'amont du bassin versant est sérieusement dégradé et manque de terre fertile, et la population n'a pas les moyens de travailler sur de tels sols dégradés. La pauvreté prédomine et l'érosion du sol est très avancée. En conséquence, cette situation provoque les inondations, la sécheresse et la sédimentation en aval avec un impact sévère sur la production agricole. De ce fait, des activités de contrôle de l'érosion du sol et d'amélioration des moyens de subsistance sont nécessaires dans la zone amont du lac Alaotra.

En août 2007, le Gouvernement Malagasy a soumis auprès du Gouvernement Japonais une requête d'un projet de coopération technique intitulé « Projet de développement de l'approche intégrée pour promouvoir la restauration environnementale et le développement rural à Morarano Chrome » (ci-après se référant à « le Projet »). En réponse à cette requête, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé une Mission d'Etude de planification détaillée en Mars 2009.

Les procédures préparatoires en vue du commencement du Projet se sont déroulées après ladite Mission. Toutefois, durant le processus, la situation politique à Madagascar a changé de façon drastique. De ce fait, la JICA a décidé d'envoyer une Seconde Mission d'Etude de planification détaillée afin de collecter les informations actualisées relatives au Projet et de réviser le cadre du Projet avec les autorités concernées de la République de Madagascar. L'accord a été conclu suite à l'envoi de cette 2ème mission en janvier 2011 pendant laquelle le contenu de la coopération et le système organisationnel d'exécution ont été confirmés à nouveau. Le Procès-Verbal de Discussions sur le Projet a été enfin signé le 11 octobre 2011.

1.2 Cadre général du Projet

(1) Objectif Spécifique du Projet

L'objectif du Projet est comme suit : « un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées est établi ». Ce modèle aboutira à une série de procédures pour appuyer effectivement et efficacement les activités spontanées des populations par unité communale¹, afin de réaliser l'objectif décrit ci-dessus, sur la base du potentiel régional et le besoin des populations. En outre, **ce modèle envisagera la promotion de la participation vaste et égale des populations des communes au développement rural et à la conservation des sols**. Le Projet élaborera un modèle sur la base de la situation à Madagascar à savoir l'absence du service de vulgarisation, les conditions géographiques et autres.

¹ Les divisions administratives de Madagascar sont les suivantes : la région (au nombre de 22), le district, la commune et le Fokontany. Parmi ces divisions, les régions et les communes constituent les collectivités locales.

(2) Résultats attendus et le Procédé de l'élaboration du modèle (cf. Schéma 2)

Dans la région d'Alaotra-Mangoro, le Projet cible les cinq communes suivantes :

- Communes cibles initiales : Morarano Chrome, Andrebakely Sud et Ampasikely où le Projet mène ses activités depuis 2012 ;
- Communes cibles d'extension : Andilanatoby et Ranomainty depuis 2014.

En vue de réaliser ledit objectif, le Projet vise à réaliser les Résultats suivants dans ces communes:

- Résultat 1: Dans les Communes cibles initiales du projet, des plans pour promouvoir le développement rural et la conservation des sols sont établis.
- Résultat 2: Dans les communes cibles initiales du projet, les activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations sont promues.
- Résultat 3: Dans les communes cibles du projet, les activités des populations contribuant au développement rural et à la conservation des sols font l'objet d'un suivi-évaluation et des mesures d'amélioration sont identifiées.
- Résultat 4: Dans les communes cibles initiales du projet, la certification des droits de propriété foncière devient possible.
- Résultat 5: Le Modèle proposé par le projet est reconnu comme efficace par les personnes concernées en charge de l'administration des zones d'amont dégradées autres que les communes cibles du projet.

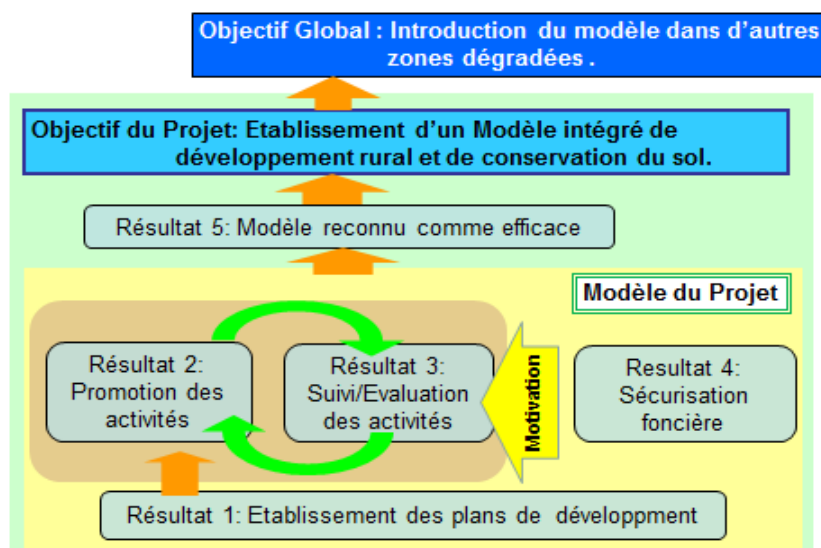


Schéma 2 Structure du Projet

Tout d'abord, « des plans d'activités de chaque Fokontany pour promouvoir le développement rural et la conservation des sols sont établis dans les Communes cibles initiales » (Résultat 1) en se fondant sur le besoin des populations, le potentiel local, l'intention des institutions administratives et autres. Ensuite, les techniques nécessaires pour la mise en œuvre des activités sont vulgarisées au sein des populations à travers l'appui du Projet et « les activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations sont promues dans ces Communes cibles initiales» (Résultat 2) dans tous les villages de Fokontany². Enfin, « ces activités font l'objet d'un suivi-évaluation et des mesures d'amélioration sont identifiées grâce aux résultats du suivi-évaluation obtenus dans l'ensemble des communes cibles (initiales et

² Les communes, collectivités locales plus proches aux populations, sont composées de plusieurs Fokontany, qui sont généralement constitués de plusieurs secteurs ou hameaux.

d'extension)» (Résultat 3) et ces mesures sont prises pour mieux assurer la durabilité des activités des populations. Par conséquent, de nombreuses populations sur la surface étendue abordent durablement et par leur initiative le développement rural et la conservation des sols. Simultanément, le Projet appuie l'établissement et la gestion des GF dans les Communes cibles initiales et « la certification des droits de propriété foncière devient possible ou facile pour les populations » (Résultat 4). La sécurisation foncière contribuera donc à motiver davantage les activités de conservation des sols par les populations. L'ébauche du modèle est concrétisée en synthétisant et analysant les résultats 1 à 4 mentionnés ci-dessus. A travers la mise à l'essai du modèle, ses effets sont évalués et améliorés de manière continue avec les acteurs impliqués. Ainsi, « ce modèle est enfin reconnu être efficace par les personnes concernées dans des zones amont dégradées autres que les communes cibles du Projet » (Résultat 5) et la vulgarisation de ce modèle est envisagée.

(3) Finalité

Dans les zones amont dégradées, le nombre des communes qui promeuvent de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols augmente.

(4) Période d'exécution et Activités principales

Le présent projet comporte deux phases :

Première phase : février 2012 - mars 2015 (37 mois)

Deuxième phase : avril 2015 - mars 2017 (23 mois)

Les activités sur lesquelles le Projet met l'accent durant chaque phase sont les suivantes.

1^{ère} phase: Etablissement du Modèle et Activités d'information en vue de la diffusion du Modèle

2^{ème} phase: Finalisation du Modèle et sa diffusion

(5) Sites du Projet

Commune de Morarano Chrome, commune d'Andrebakely Sud et commune d'Ampasikely, dans la région d'Alaotra-Mangoro. Par ailleurs, une partie des activités est menée dans les communes d'Andilanatoby et de Ranomainty en vue de l'essai pilote et de l'étude de l'efficacité du Modèle.

(6) Organismes d'exécution de la partie malgache:

Organismes homologues

1) Direction Générale des Forêts (DGF) du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF)

2) Direction Général Technique (DGT) du Ministère de l'Agriculture et la Cellule de Coordination du programme national Bassins Versants Périmètres Irrigués (CELCO-BVPI)

3) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts du MEEMF à Alaotra-Mangoro

4) Direction Régionale du Développement Rural du Ministère de l'Agriculture à Alaotra Mangoro

5) 5 communes cibles (Morarano Chrome, Andrebakely Sud, Ampasikely, Andilanatoby et Ranomainty)

Autre organisme concerné

Région d'Alaotra-Mangoro

2. Activités du Projet (3^{ème} année de la 1^{ère} phase)

(1) Mise sur pied du plan de travail

En se basant sur les résultats de la 2^{ème} année, le plan de travail de la 3^{ème} année de la 1^{ère} phase a été mis sur pied, suite à la discussion avec les organismes d'exécution homologues. Le Plan d'Opération (PO) et d'autres plans globaux des activités ont été également révisés en discutant avec eux.

(2) Activités d'information (Continuation)

En continuation avec la 2^{ème} année, le Projet a mené les activités d'information, à savoir la production de brochure, le rapport périodique des activités du Projet à travers le site Internet de la JICA, et la participation à la foire Fier Mada. De plus, la tournée de presse avec les médias a été organisée en octobre 2014 à l'initiative de la JICA et ses participants ont visité certains sites d'activités, comme le terrain reboisé, le site de la lutte contre les lavakas ou l'étang destiné à la pisciculture. Les populations locales, les homologues, le personnel local et les experts japonais ont été interviewés par ces participants et le contenu de ces interviews a été publié à travers les médias comme les journaux quotidiens ou encore la télévision nationale.

(3) Résultat 1 : Etablissement des plans d'activités de chaque commune pour promouvoir de manière intégrée le développement rural et la conservation des sols

Concernant les formations des populations et les activités de suivi, noyaux du Modèle établi par le Projet, leur mise en œuvre et gestion été confiées aux 2 ONG locales (schéma 3). Durant l'année fiscale 2014³, les formations et les suivis ont été opérés à travers le système de vulgarisation composé de 2 éléments, les Managers de Zone et les Formateurs Locaux, comme montre le schéma 4.

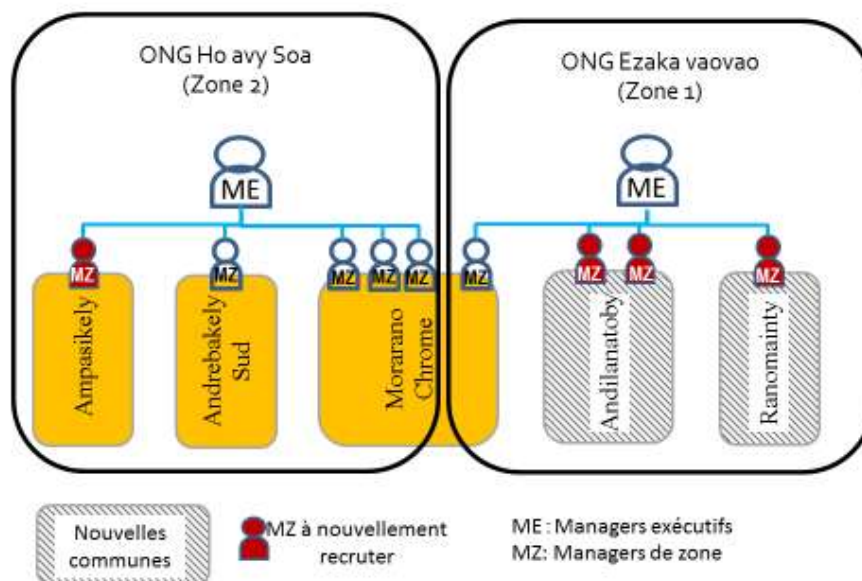


Schéma 3 Disposition des ONG dans l'année fiscale 2014

³ L'année fiscale japonaise commence le 1^{ère} avril et se termine le 31 mars.

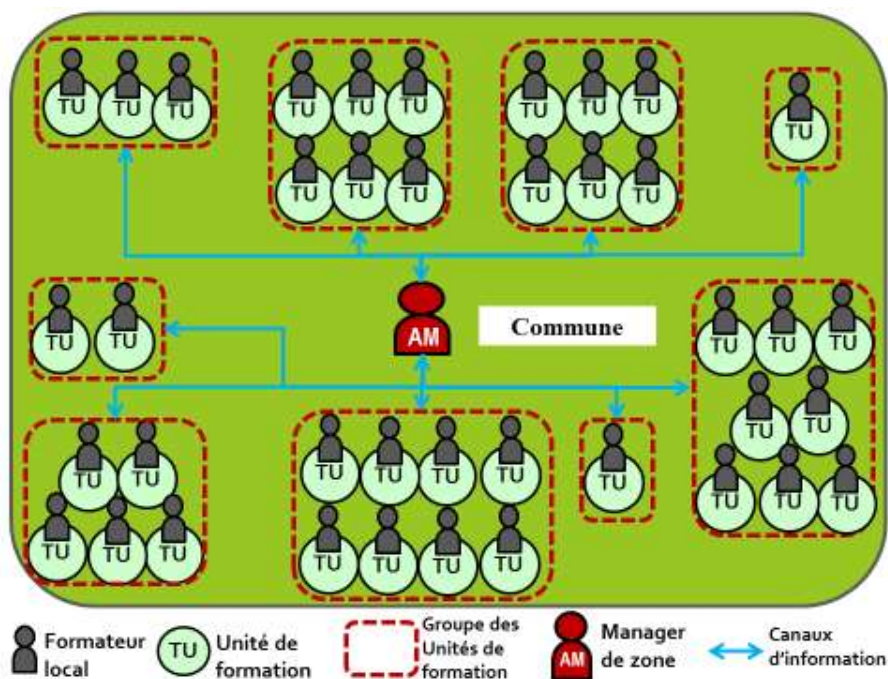


Schéma 4 Système de vulgarisation dans l'année fiscale 2014

1) Mise sur pied du plan d'activités pour les Communes cibles d'extension

En vue de la mise sur pied du plan concret d'activités contribuant à l'organisation des formations, les points suivants ont été confirmés :

- Dans les 2 Communes cibles d'extension, l'établissement du système de vulgarisation composé de 2 couches, montré dans le schéma 4 ;
- A Andilanatoby, l'élargissement graduel de l'aire d'activités.

En se fondant sur ces points, le plan d'activités pour les 2 communes a été élaboré comme suit.

Ranomainty constitue une commune couvrant une surface relativement limitée, si bien que les distances entre ses Fokontany et ses hameaux ne sont pas grandes (tandis que la condition d'accès des routes n'est pas bonne). C'est la raison pour laquelle les activités y sont menées au profit de tous les 6 Fokontany dès le début. Les activités sont démarrées à partir des villages centraux de chaque Fokontany ainsi que des hameaux faciles d'accès, et étendues progressivement aux hameaux plus lointains. A Andilanatoby, les 9 Fokontany situés dans la partie ouest, constituant le bassin versant de Sahabe et de Mavorava qui coulent dans le PC 23, sont définis comme zones cibles. Parmi ces Fokontany, certains sont difficiles d'accès et le degré de difficulté d'accès à chaque hameau diffère également. Les Fokontany et les hameaux qui sont relativement faciles à être accédés sont ainsi identifiés et les activités y sont développées. 2 Managers de zone y sont affectés et l'aire d'activités est graduellement étendue à mesure que l'accessibilité est vérifiée.

2) Sélection des Formateurs Locaux et le renforcement de leur capacité dans les Communes cibles d'extension

A Ranomainty, au sein de tous ses 6 Fokontany, 8 groupes d'unités de formation (englobant 29 unités de formation) ont été établis en tout jusqu'en janvier 2015. A Andilanatoby, 12 groupes d'unités de formation (englobant 44 unités de formation) ont été établis en tout au sein des zones possibles d'être accédées par la

moto, c'est-à-dire tous les 6 Fokontany de Ranomainty et une partie des 9 Fokontany d'Andilanatoby sont ciblés.

Tout d'abord, les Managers de Zone ont lancé la formation sur le foyer amélioré et sélectionné 2 à 4 personnes montrant une bonne réaction pour être candidats au poste de Formateur Local parmi les participants. Ensuite, ces candidats ont exécuté cette formation au profit des populations. Les Formateurs Locaux en foyer amélioré ont été enfin sélectionnés sur la base de leur performance (17 à Ranomainty et 33 à Andilanatoby, ce qui fait 50 au total à la date de janvier 2015). Cette sélection des Formateurs Locaux est également opérée pour la formation en reboisement, ce qui a donné naissance à 21 candidats au total (9 à Ranomainty et 12 à Andilanatoby). Ces derniers sont prévus d'obtenir l'approbation au début 2015, en recevant leurs attestations de formateur, après la vérification de leur capacité par les ONG.

Le succès ou l'échec du renforcement de la capacité des Formateurs Locaux a une influence sur l'extension et la durabilité des activités des populations. A cet effet, le Projet accorde beaucoup d'importance au renforcement de leur capacité et ces sont les managers de zone qui s'occupent de créer le maximum possible d'occasions pour les diriger et les appuyer directement à travers le suivi des activités des populations, autrement dit sous la forme de formation sur le tas.

3) Elaboration du plan d'exécution des activités dans les 3 Communes cibles initiales

Pendant que les unités de formation ont été révisées dans les 3 Communes cibles initiales et que leurs groupes y ont été définis, le système de vulgarisation à 3 couches (Managers de Zone, Moniteurs et Formateurs Locaux) a été transformé en un système à 2 couches (Managers de Zone et Formateurs Locaux) à partir d'avril 2014. Jusqu'à la date de janvier 2015, 60 groupes d'unités de formation, englobant 188 unités de formation, ont été créés dans les 3 communes. Le nombre des Formateurs Locaux attestés atteint les 384. Conjointement à l'établissement du nouveau système à 2 couches, le Projet a continué de mener la formation sur la production du litchi, celles sur le foyer amélioré et la stabilisation de lavakas, suite à la projection du DVD de sensibilisation pour la lutte contre les lavakas, toutes essentielles en vue d'atteindre les objectifs du Projet. En considérant l'arrivée de la saison pluviale, il a également élaboré le plan d'activités permettant l'organisation de la formation sur le reboisement durant la période appropriée.

4) Mise en œuvre de l'évaluation d'impacts à mi-parcours

Les objectifs de l'évaluation d'impacts à mi-parcours sont comme suit : 1) apprécier les impacts des activités de manières quantitative et qualitative ; 2) identifier l'initiative des populations vis-à-vis des activités du reboisement et de la lutte contre les lavakas et 3) proposer des mesures nécessaires pour améliorer la durabilité des activités des populations. Cette évaluation a été opérée pendant 2 mois entre avril et juin 2014 suivant les 3 méthodes, qui sont l'enquête à l'aide d'un questionnaire, l'étude sur le terrain reboisé et l'étude de cas, en définissant l'ensemble des 12.883 foyers résidant dans les 3 Communes cibles initiales comme cible sur laquelle porte l'étude. L'aperçu des résultats est décrit dans la partie « (5) résultat attendu 3 : suivi-évaluation des activités des populations pour la réflexion sur des solutions d'amélioration ».

(4) Résultat attendu 2 : Activités d'appui à la promotion des activités qui contribuent au développement villageois et à la conservation des sols par les populations (Continuation)

Dans la 3^{ème} année, l'activité d'appui a été poursuivie dans les 3 Communes cibles initiales et commencée dans

les 2 Communes cibles d'extension. Dans les premières communes, le système de vulgarisation a été transformé d'une structure avec 3 couches à celle à 2 couches et les formations y ont été organisées sur les thèmes capables d'être appliqués dans la zone environnante du lac Alaotra, c'est-à-dire : la culture du litchi, le reboisement, la stabilisation des lavakas, la production des alevins de carpe royale entre autres. Dans les dernières communes, le système de vulgarisation à 2 couches a été nouvellement mis en place et les formations y ont été lancées sur le foyer amélioré, le reboisement, la stabilisation des lavakas et autres. De plus, dans l'ensemble de ces 5 communes, le Projet a appuyé la DREEMF pour la mise en œuvre de la formation sur la lutte contre les feux de brousse.

1) 2 Communes cibles d'extension

Dans les 2 Communes cibles d'extension, les formations suivantes ont été réalisées durant 10 mois entre avril 2014 et janvier 2015 et 11.960 personnes au total y ont participé. (Tableau 1)

Tableau 1 Résultats des formations dans les 2 Communes cibles d'extension
(avril 2014 à janvier 2015)

Thèmes de formation	Nombre de séances	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
Foyer amélioré (Kamado) (ToT)	25	139	136	375
Foyer amélioré (Kamado)	239	2.000	2.528	4.528
Reboisement (Production des plants) (ToT)	26	170	205	375
Reboisement (Production des plants)	188	2.129	1.335	3.464
Reboisement (Repiquage dans la gaine) (ToT)	10	60	37	97
Reboisement (Repiquage dans la gaine)	175	1.619	1.078	2.697
Stabilisation des lavaka (Réunion préparatoire)	19	210	96	306
Stabilisation des lavaka (Formation)	18	103	15	118
Total	700	6.430	5.430	11.960

a) Projection des DVD de sensibilisation sur le foyer amélioré et la lutte contre les lavakas

Comme la projection du DVD de sensibilisation sur le foyer amélioré a contribué au bon résultat dans les 3 Communes cibles initiales, le DVD sur la formation en stabilisation des lavakas a été également produit. Dans les 2 Communes cibles d'extension, ce DVD a été utilisé lors de la présentation du Projet et ses activités auprès des populations. Sa diffusion a ainsi contribué à découvrir davantage de populations intéressées par le foyer amélioré ainsi que la stabilisation des lavakas et à aboutir à la mise en œuvre de ces formations. Les populations ont montré la bonne réaction plus particulièrement sur le foyer amélioré si bien que la projection a été jugée efficace en tant qu'occasion de démarrage des activités dans les nouvelles zones. Le fait que les populations pouvaient avoir l'image concrète de la méthode de la lutte contre les lavakas grâce à la projection du DVD à Andilanatoby, souffrant de nombreux lavakas, constitue un moyen de déclenchement pour la mise en œuvre de la formation ultérieure sur ce thème.

b) Formation en foyer amélioré

La production du foyer amélioré fait partie des thèmes de formations qui intéressaient le plus les populations jusqu'à la 2^{ème} année du Projet dans les 3 communes ciblées initiales. C'est la raison pour laquelle cette

formation a été choisie en tant qu'activité permettant de nouer et consolider la relation entre les populations et les Managers de Zone lorsque ces derniers arrivent pour la 1^{ère} fois aux villages des 2 Communes cibles d'extension. Quand le DVD de sensibilisation en production du foyer amélioré a été projeté, il a suscité l'intérêt des populations et les activités se sont développées sans difficulté jusqu'à l'organisation des formations dans la plupart de cas. Jusqu'au mois de janvier 2015, 25 séances de formation en foyer amélioré ont été organisées au profit des candidats Formateurs Locaux et 275 personnes (139 hommes et 136 femmes) y ont participé. Quant à la formation donnée aux populations par ces formateurs candidats, 239 séances ont été organisées et 4.528 personnes (2.000 hommes et 2.528 femmes) y ont participé.

c) Formation en reboisement

Pour la formation sur ce thème pour les Communes cibles initiales, la formation a été organisée en série, constituée de 2 étapes : la 1^{ère} porte sur la récolte des semences, combinée avec la production des plants et la seconde sur le repiquage dans la gaine, combiné avec la mise en terre. Vu la capacité des Formateurs Locaux et le besoin ressenti par les populations, les espèces d'arbres ont été bien ciblées et centrées sur une espèce d'eucalyptus (le robusta) et le moringa. Jusqu'à la fin de janvier 2015, 188 séances de la formation en récolte des semences et en production des plants ont été organisées au profit des populations et 3.464 personnes (2.129 hommes et 1.335 femmes) y ont participé. Les formations en repiquage et plantation ont été exécutées 10 fois au profit des Formateurs Locaux et 175 fois au profit des populations.

d) Formation en stabilisation des lavakas

Elle était catégorisée jusqu'à la 2^{ème} année comme une des formations sur demande. La situation a montré que les populations n'arrivaient pas à déposer la demande de formation sur ce thème sans qu'un nombre suffisant de personnes intéressées ne soit atteint pour l'organiser. Etant donné l'importance de l'activité de la stabilisation des lavakas pour la conservation des sols dans la zone environnante du lac Alaotra, le Projet s'est davantage efforcé de découvrir les populations intéressées par la stabilisation des lavakas et a développé le système qui permet la mise en œuvre des formations par les Formateurs Locaux ou les Managers de zone répondant rapidement à la demande des populations. Jusqu'à la fin de janvier 2015, quelques lavakas ont été déterminés comme cibles de formation et 19 fois de réunion préparatoire à la formation en stabilisation des lavakas ainsi que 18 séances de la formation en lutte contre les lavakas ont été organisées. Le nombre des participants à cette formation atteint 118 au total (103 hommes et 15 femmes).

2) 3 Communes cibles initiales

Le nombre des formations réalisées entre avril 2014 et janvier 2015 dans les 3 Communes cibles initiales ainsi que le nombre de participants sont montrés dans le tableau 2. La situation cumulative des formations et des participants depuis le démarrage du projet figure dans le tableau 3. La formation en foyer amélioré a été organisée 834 fois au profit des populations et 448 fois quant à celle sur le marcottage du litchi (traitement de la marcotte, mise en pots des plants sevrés, plantation). Au fur et à mesure que la saison pluviale arrive, les séances de formation sur le reboisement s'intensifient également. En effet, 46.284 personnes au total ont participé à ces formations organisées pendant 10 mois.

Tableau 2 Résultats des formations dans les 3 Communes cibles initiales
(Avril 2014 à janvier 2015)

Thèmes de formation	Nombre de séances	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
Foyer amélioré (Kamado) (ToT)	57	115	137	252
Foyer amélioré (Kamado)	834	6.317	8.452	14.769
Litchi (Marcottage) (ToT)	64	149	137	286
Litchi (Marcottage)	168	1.472	1.344	2.816
Litchi (Sevrage et mise en pot) (ToT)	30	63	71	134
Litchi (Sevrage et mise en pot)	134	983	912	1.895
Litchi (Mise en terre) (ToT)	21	74	89	163
Litchi (Mise en terre)	146	4.550	4.462	9.012
Reboisement (Production des plants) (ToT)	53	134	133	267
Reboisement (Production des plants)	251	5.836	5.324	11.160
Reboisement (Repiquage dans la gaine) (ToT)	55	126	78	204
Reboisement (Repiquage dans la gaine)	320	2.266	2.256	4.522
Stabilisation des lavakas (Réunion préparatoire)	32	320	93	413
Stabilisation des lavakas (Formation)	27	312	79	391
Total	2.192	22.717	23.567	46.284

Tableau 3 Résultats des formations dans les 3 Communes cibles initiales
(Août 2012 à Janvier 2015)

Thèmes de formation	Nombre de séances	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
1. Reboisement	2.894	19.465	15.839	35.304
2. Kamado	1.232	9.364	11.593	20.957
3. Stabilisation de lavaka	90	889	273	1162
4. Litchi	976	12.114	10.329	22.443
5A. Pisciculture production d'alevins	17	211	53	264
5B. Pisciculture conduite d'élevage	25	412	243	655
6. Maraîchage	120	904	964	1868
7. Aviculture amélioré	152	1.450	1.188	2.638
8. Compost 7j	153	1638	1267	2905
9. Élevage Porcin	152	1392	1200	2592
10. Lutte contre feux de brousse	18	406	211	617
11. DRS	33	376	293	669
12. Production de café	1	8	10	18
13. Riz pluvial	14	120	102	222
Total	5.877	48.749	43.565	92.314

a) Formation sur la production du litchi

Relative à la culture du litchi, la demande des populations est importante et le Comité Conjoint de Coordination (JCC) a recommandé la tentative de sa promotion en tant que produit spécial de la région. Ainsi, le Projet a décidé de situer la production du litchi comme pilier des activités pour le développement rural. Puisque la formation en marcottage a été envisagée à la 2^{ème} année en employant la plupart des pieds mères de litchi des zones cibles, il ne reste pas beaucoup de pieds qui peuvent être utilisés pour les formations de la 3^{ème} année. Ainsi, en plus de la formation en marcottage, la production des plants de litchi a été commandée à la 3^{ème} année aux fournisseurs et ces plants ont été distribués à égalité à tous les foyers des zones cibles à

l'occasion de la formation sur la mise en terre des plants de litchi. Jusqu'à la fin de janvier 2015, 168 séances de la formation en traitement des marcottes, 134 séances de celle sur le repiquage dans les gaines et 146 séances de celle sur la mise en terre ont été exécutées au profit des populations. Au total, 13.723 personnes (7.005 hommes, 6.718 femmes) ont participé à ces 3 étapes de formation en production de litchi. Le nombre des plants du litchi produits par le fournisseur et distribués aux populations atteint environ 13.000.

b) Formation en production des foyers améliorés

Parmi les activités réalisées jusqu'à la 2^{ème} année, la production des foyers améliorés constitue un des thèmes recevant le plus d'intérêt des populations. Surtout les villages situés en aval souffrent gravement de la pénurie des bois de chauffe/charbon et le besoin en foyer amélioré y est important. D'autre part, les problèmes de la résistance du foyer et du manque des matières premières à savoir la terre rouge sont observés. Ainsi, dans la 3^{ème} année, la vulgarisation massive du foyer amélioré a été promue en saisissant la situation individuelle de chaque hameau et en apportant des solutions à leurs propres problèmes. Pendant 10 mois entre avril 2014 et janvier 2015, 834 séances de formation sur le foyer amélioré ont été procédées au profit des populations et 14.769 personnes (6.317 hommes et 8.462 femmes) ont pu y participer.

c) Formation en reboisement

Comme dans la 2^{ème} année, la formation organisée a pris la forme de série, constituée de 2 étapes : la 1^{ère} porte sur la récolte des semences, combinée avec la production des plants et la seconde sur le repiquage dans la gaine, combiné avec la plantation. Dans la 3^{ème} année, les espèces d'arbres ont été bien ciblées et centrées sur l'eucalyptus robusta et le moringa. Le Projet a continué de distribuer des gaines pour l'eucalyptus aux participants aux formations, mais parallèlement, les ONG ont essayé de les vendre aux personnes qui en nécessitent en supplément. En revanche, la gaine de grand modèle destinée au Moringa n'a plus été distribuée. Avant la fin de janvier 2015, 251 séances de la formation en récolte des semences et en production des plants ont été organisées au profit des populations et 11.160 personnes (5.836 hommes et 5.324 femmes) y ont participé. Jusqu'à cette date, les formations en repiquage et en plantation ont été exécutées 320 fois au profit des populations.

d) Formation en stabilisation des lavakas

Comme décrit dans l'article précédent sur les 2 Communes cibles d'extension, le Projet applique la même stratégie visant à découvrir davantage les populations intéressées par la stabilisation des lavaka et à développer le système qui permet la mise en œuvre des formations par les Formateurs Locaux ou les Managers de zone répondant promptement à la demande des populations. Pendant 10 mois entre avril 2014 et janvier 2015, 27 séances de formation en lutte contre les lavakas ont été organisées, ce qui a fait 27 sites de lavakas à stabiliser. Le nombre des participants à cette formation atteint 391 au total (312 hommes et 79 femmes).

e) Formation en production des alevins de la carpe royale

Préparant la saison de ponte de la carpe royale qui commence en général en octobre, la formation en production des alevins a été démarrée en septembre 2014 comme l'année précédente. Parmi les 4 familles d'agriculteurs recevant la formation l'année précédente, les 2 ont continué cette année. Les 2 autres renoncent le défi de cette année à cause du problème de l'alimentation en eau des étangs, entre autres. En remplacement

de ces familles qui désistent, 3 nouvelles familles ont aménagé avec leur propre fonds les étangs appropriés à la production des alevins et commencé l'activité. Le Projet a élaboré le système de formation et de consultation en matière de production des alevins afin d'offrir un appui technique à ces familles.

f) Collaboration avec le PAPRiz (Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole sur les Hautes Terres Centrales de Madagascar)

Jusqu'à présent, le PAPRiz a mis au point et vulgarisé le paquet technique de la riziculture irriguée dans le PC23 tandis que le PRODAIRE a vulgarisé les activités de la conservation des sols et du développement rural dans les bassins versants du PC 23. Actuellement, les deux projets visent à fusionner pour les raisons suivantes :

- Les deux projets de la JICA qui ont pour but de vulgariser certaines techniques travaillent dans les mêmes zones en ciblant les mêmes populations ;
- Dans le cadre politique de Madagascar, la gestion des bassins versants (à la charge de PRODAIRE) et le développement de la riziculture irriguée (en charge de PAPRiz) sont combinés en un projet ou un programme.

En vue de la fusion avec le PAPRiz, le Projet a essayé de transmettre aux populations les informations sur la formation du PAPRiz en riziculture à travers le système de vulgarisation du PRODAIRE, ce qui a enchainé sur l'organisation des formations. En outre, une nouvelle forme de la lutte contre les lavakas, qui est « la lutte par les victimes éloignées des lavakas », a été lancée au profit des membres des fédérations des usagers d'eaux (les victimes situés dans le PC23), appuyées par le PAPRiz. Durant l'année fiscale 2015, la collaboration avec le PAPRiz sera renforcée en se basant sur les résultats de ces 2 essais.

(5) Résultat attendu 3 : Suivi-évaluation des activités des populations pour la réflexion sur des solutions d'amélioration

Sur la base des résultats de l'évaluation d'impact à mi-parcours citée plus haut, la situation et les problématiques des activités des populations suite aux formations sont synthétisées ci-dessous, séparément concernant les activités de la conservation des sols et celles du développement rural. Cette étude a été menée durant même la modification de la structure de vulgarisation de 3 couches à 2 couches. Par conséquent, les résultats de cette étude indiquent l'un des problèmes majeurs liés au système à 3 couches qui est la difficulté de transmission des informations aux populations à temps. D'après les résultats de cette étude, la moitié des populations n'ont pas participé aux formations sur le reboisement ou sur le foyer amélioré, destinées à toutes les unités de formation. Parmi les non participants, environ 50% d'entre eux ont répondu qu'ils n'avaient pas été informés de la tenue des formations. Lors de prochaine enquête, on vérifiera si cette modification du système de vulgarisation avec l'introduction du suivi direct par les Managers de zone, va contribuer à l'amélioration de la transmission des informations auprès des populations cibles.

1) Activité de la conservation des sols

a) Activité du reboisement

La comparaison du taux de pratique pendant 3 années avant le démarrage du PRODAIRE et pendant 2 ans après ce démarrage montre l'accroissement au double de la pratique - quant aux foyers qui ont participé à la formation, 80% ont produit les plants -. Pour le reboisement, le taux a augmenté de plus de 20% pour

l'ensemble des Communes cibles initiales et environ 80% des foyers participants à la formation ont pratiqué cette activité (tableau 4).

Tableau 4 Evolution du taux de pratique des activités de reboisement par les foyers dans les 3 Communes cibles initiales

	Avant le projet (durant 3 ans)	Après le démarrage du Projet (durant 2 ans)
% des Ménages qui ont produit des plants	29,5	58,5
% des Ménages participant aux formations qui ont produit des plants	34,7	77,3
% des Ménages qui ont reboisé	40,3	61,6
% des Ménages participant aux formations et qui ont reboisé	45	78,8

Suite aux activités de reboisement par les populations, environ 1.150.000 pieds ont été plantés pendant 2 ans dans les 3 Communes cibles initiales. Ce nombre correspond au reboisement d'une superficie estimée à environ 550 ha de terrain en pente par les populations durant 2 campagnes depuis le début du Projet (cf. tableaux 5 et 6). De surcroît, 3 pieds de moringa par foyer ont été plantés en moyenne et la consommation de leurs feuilles contribue à l'amélioration nutritive. En outre, en 2013 et 14, 3% de tous les ménages (environ 350) ont vendu les plants des variétés présentées dans le tableau 4 et en ont tiré du revenu.

Tableau 5 Evolution du nombre des pieds/ superficie reboisés dans les 3 Communes cibles initiales

Campagne	Espèce	Nombre de pieds mis en terre	Superficies reboisées (ha)
2012/13	Eucalyptus Robusta	479,696	239.85
	Moringa	16,741	11.16
	Grevillea	20,486	8.19
	TOTAL (2012/13)	516,923	259.20
2013/14	Eucalyptus Robusta	529,541	264.77
	Eucalyptus Citriodora	35,858	17.93
	Moringa	27,244	18.16
	Grevillea	35,354	14.14
	Pin	4,717	3.14
	TOTAL (2013/14)	632,714	318.15

* Estimation des superficies reboisées: pour Eucalyptus 2000 pieds/ha, Grevillia 2500 pieds /ha, Moringa 1500 pieds/ha, Pin 000 pieds/ha

Tableau 6 Taux de survie des arbres plantés, constatés pendant l'étude sur les sites de reboisement

Campagne	Espèce	Nombre de pieds mis en terre			Taux de survie (a/b)
		Résultats de la visite sur les sites			
		Survivants (a)	Morts	Total (b)	
2012/13	Eucalyptus Robusta	5,104	3,227	8,331	61%
	Moringa	574	615	1,189	48%
	Grevillia	150	62	212	71%
2013/14	Eucalyptus Robusta	6,318	4,066	10,384	61%
	Eucalyptus Citriodora	122	82	204	60%
	Moringa	937	998	1,935	48%
	Grevillia	172	161	333	52%
	Pin	35	22	57	61%

En tant que problématique relative à la production des plants, celle due au manque de communication entre les populations et le Projet a été observée. Il s'agit par exemple du fait que certains foyers n'ont pas reçu les gaines distribuées à cause de mauvaise compréhension⁴ par certaines populations sur le Projet ou de la confusion au niveau villageois, nées suite au changement de l'orientation du Projet (à la 1^{ère} année, la pépinière tenue par des groupes a été encouragée tandis qu'on encourage la pépinière individuelle à la 2^{ème} année). Comme problématique relative à l'activité de reboisement, le dépérissement après la plantation a été signalé. L'une des causes constatées est la condition naturelle selon laquelle les précipitations pendant la saison pluviale de la campagne 2013 /14 ont été faibles par rapport aux autres années. De surcroît, la condition qui restreint les travaux, selon laquelle la saison de la plantation coïncide avec celle des travaux agricoles - ce qui empêche les travaux pour le reboisement pendant la période appropriée -, a également provoqué le dépérissement.

Pour mieux réagir à ces problèmes, le Projet a entrepris l'amélioration de son système du suivi comme suit :

- System composé des 2 couches à la place des 3 couches auparavant
- Suivi direct des activités des populations par les Managers de zone.

Cette modification permet de raccourcir les canaux d'information afin de se rapprocher plus des populations pour pouvoir prendre rapidement des mesures adéquate à la situation.

b) Lutte contre les lavakas

Jusqu'à fin janvier 2015, les formations ont été organisées dans toutes les 5 communes et les populations y ont commencé à prendre les mesures en vue de la stabilisation des lavakas. Parmi les 9 sites⁵ cibles de l'étude sur le terrain à l'occasion de l'évaluation d'impacts à mi-parcours, dans les 8 sites, la pratique régulière de maintenance par les populations suite aux formations a été constatée. Les populations impliquées y reconnaissent l'effet de prévention de l'écoulement des sols aux lavakas cibles des formations. Cette reconnaissance a en effet motivé les populations à poursuivre les activités de prévention. L'impact de la formation sur les populations s'avère considérable puisque ces personnes, qui ne faisaient que subir jusqu'à ce

⁴ Certaines populations comprennent que l'acquisition des objets comme la gaine de la part des projets ou des étrangers devient la marque sur le territoire, qui sera ensuite confisqué par ces projets ou étrangers

⁵ Parmi les 27 sites des formations en lutte contre les lavakas, organisées jusqu'au moment de l'évaluation d'impact à mi-parcours, seuls les sites ayant traversé la saison pluviale ont été identifiées comme cibles de l'évaluation.

moment-là les effets néfastes des lavakas ont dorénavant compris qu'elles peuvent agir pour empêcher l'élargissement des lavakas qui menacent leurs vies. L'implication active des populations dans la lutte contre les lavakas –demande de formation sur la stabilisation des lavakas soumise au Projet, tentative de la lutte initiée par elles-mêmes sans demander l'appui de l'extérieur etc. - est ainsi engendrée.

Les lavakas cibles de la formation par le Projet se situent aux alentours des hameaux ou des rizières des villageois habitant le bassin en amont. Les personnes concernées par ces lavakas sont faciles à identifier parce qu'il s'agit par exemple des lavakas qui constituent la seule source d'eau pour le village ou des lavakas supposés susciter des dégâts aux champs situés en aval à cause de l'écoulement des sols. Après les formations, ce facteur rend possible le suivi continu des lavakas et les mesures d'entretien prises par ces personnes conformément à la nécessité. En revanche, les lavakas éloignés des hameaux ou les lavakas dont les concernés sont difficiles à être identifiés ne font pas, dans la plupart des cas, l'objet de la formation du Projet, ce qui constitue la problématique existante. Afin de résoudre ce problème, le projet appuie les fédérations des usagers d'eau soutenues par PAPRiz dans la lutte contre les lavakas qui causent l'ensablement dans le PC 23. Pourtant, tous ces lavakas qui causent des dégâts importants dans le périmètre en question ne pourront pas être stabilisés par les populations. Ceux à caractère d'urgence élevée demandent des travaux de génie rural, qui seront financés par d'autres types de coopération tels que les dons.

2) Activité du développement rural

a) Production des foyers améliorés

Dans les 3 Communes cibles initiales, 1,9% de foyer ont fabriqué le foyer amélioré avant le démarrage du PRODAIRE mais 20,5% au moment de l'étude d'évaluation d'impact à mi-parcours. Parmi les participants aux formations, 41,8% le produisent après les formations et le nombre de foyers améliorés produits suite aux formations arrive à 4.900. L'impact du foyer amélioré, reconnu par les populations, consiste d'abord à la réduction du volume de la consommation du bois de chauffe/charbon permettant d'économiser environ de moitié. En outre, les effets suivants sont constatés par les populations : la longue durée de la conservation de la chaleur ; l'amélioration du climat d'habitation grâce à la réduction de la fumée ; le perfectionnement de la sécurité grâce au feu caché ; l'amélioration de l'efficacité due aux travaux simultanés pendant la cuisine ; l'amélioration de la vie due à la diminution du temps et de l'effort dépensés pour la recherche du bois de chauffe. Il y a aussi des cas de la vente des divers foyers améliorés par les populations qui inventent des nouveaux modèles.

Les facteurs défavorables à la vulgarisation des foyers améliorés sont le cas de l'impossibilité de l'obtention des matières pour la production aux alentours des hameaux et le cas de défaillance lors de la fabrication. Pour le 1^{er} cas - l'impossibilité de l'obtention de la terre rouge/ noire en fonction de la condition géographique des hameaux -, il est essentiel d'examiner la possibilité d'obtention et l'efficacité des matières alternatives, conformément aux conditions individuelles de chaque hameau. Pour le deuxième cas, la pertinence et la proportion des matières utilisées ainsi que les techniques de la fabrication devront être respectées et vérifiées par chacun. L'assurance de ces efforts d'amélioration amènera à la vulgarisation plus large du foyer amélioré.

b) Culture du litchi

Suite aux formations sur le marcottage du litchi, 8.034 foyers des 3 Communes cibles initiales ont produit et planté 8.473 plants du litchi (tableau 7). Le litchi était en effet un arbre fruitier encore nouveau pour ces zones,

si bien que l'intérêt de davantage de populations à la culture de ce fruit s'est approfondi à l'occasion des formations. Dans les zones cibles, 57,3% de foyer souhaitent acheter des plants de litchi et 70 foyers en ont déjà vendu. La vente de plants (1.000 MGA à 2.000 MGA/unité) engendrera de plus en plus d'impact positif sur les revenus des familles qui l'entreprennent, car l'accroissement ultérieur de la production des plants peut être attendu dans toutes les 3 communes.

Tableau 7 : Nombres du pied de litchi produit ou distribué par commune (à la fin octobre 2014)

Communes	Morarano Chrome	Andrebakely Sud	Ampasikely	Total
Nombre de participants	5.445	1.684	905	8.034
Nombre des plants de litchi produits	5.460	1.956	1.057	8.473
Nombre des plants de litchi distribués	10.030	1.572	1.311	12.913
Total	15.490	3.528	2.368	21.386

Les problématiques rencontrées au cours de la culture du litchi sont décrites ci-dessous séparément concernant la formation sur le marcottage et la distribution des plants. D'abord concernant la formation en marcottage, les problématiques suivantes peuvent être citées :

- i) La limite de l'endroit de la formation, qui est le hameau dans lequel les pieds-mères sont disponibles ;
- ii) La difficulté d'offrir une occasion égale à toutes les populations, à cause de l'inégalité de transmission d'information sur la formation (certains n'y ont pas assisté car ils n'ont pas été informés, d'autres ont participé plus d'une fois) ;
- iii) La diminution des occasions de formations en marcottage dans la 2^{ème} année puisque le même pied-mère ne peut pas être utilisé deux saisons de suite ;
- iv) La limitation de la période appropriée au marcottage pendant la période de la fructification du litchi (à ce moment-là, le propriétaire du pied-mère hésite à sevrer la marcotte).

Ensuite, concernant la distribution des plants, les problématiques suivantes peuvent être citées :

- i) Le cas d'effeuillage et de mort des plants à cause du traitement insuffisant de ces plants distribués ;
- ii) L'absence de méthode efficace de distribution des plants aux zones difficiles d'accès.

c) Production des alevins de carpe royale

A Ampasikely, la famille qui a réussi à produire 200 alevins pendant la saison de ponte de 2013-2014 a continué en s'occupant de toute la préparation pour la production des alevins de cette saison, avec l'appui technique du Projet. En fin septembre, ils ont réussi à collecter des œufs et à les faire éclore avec les premières paires de géniteurs et produit/vendu 5.000 alevins. La saison de ponte continuant jusqu'à environ janvier 2015, d'autres familles qui font la production des alevins ont encore la possibilité de réussir la production et la vente d'alevins.

La 2^{ème} saison de la production des alevins, en 2014/15, a eu un début prometteur comme une des familles des producteurs des alevins est arrivée à produire et à vendre 5.000 alevins. En revanche, il y eut une intrusion de poison en amont de l'étang de cette famille, destiné à la production des alevins, et de nombreux géniteurs ont ainsi péri. Bien que la cause de cette affaire soit incertaine, elle traduit un éventuel sentiment d'inégalité

sociale. Il est ainsi indispensable de transmettre largement le message suivant aux populations locales : les familles qui produisent actuellement les alevins ne sont pas exceptionnelles et la même chance est offerte à toutes les populations des zones cibles.

d) Appui aux activités des populations pour accéder aux services des institutions bancaires

La méthode permettant aux familles d'agriculteurs d'obtenir le financement et d'acheter les alevins avec l'aide des Managers de Zone et des Formateurs Locaux est en cours d'essai en définissant les ONG comme intermédiaires. Actuellement, dans le but d'obtenir de la Bank Of Africa (ci-après dénommé « BOA ») le financement destiné aux groupes, 3 associations sont formées et 2 d'entre elles l'ont acquis.

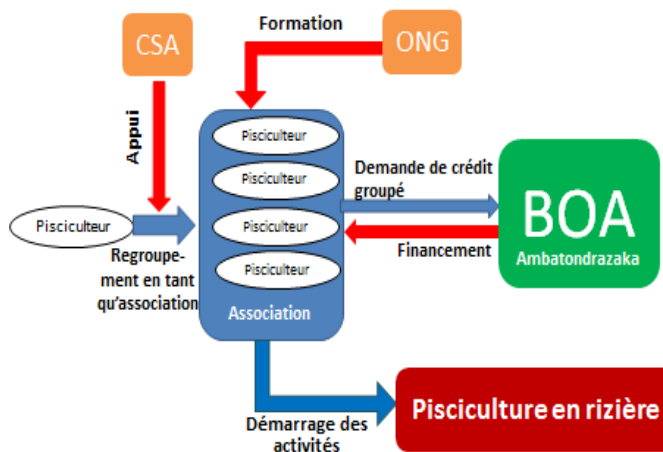


Schéma 5 Activité de la pisciculture par les populations utilisant les agences

En tant qu'intermédiaires des producteurs des alevins, les ONG achètent les alevins chez les producteurs et les revendent au prix totalisant le coût des alevins, les frais de transport, le coût de la formation et leur bénéfice. Les familles reçoivent la formation en pisciculture par les formateurs envoyés par les ONG. Dans un avenir proche, il sera possible de profiter du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) pour couvrir une partie du coût de formation. Les groupes d'agriculteurs reçoivent des ONG le certificat de la participation à la formation en pisciculture. Ces groupes sont éligibles pour obtenir le financement de la BOA destiné aux groupes, en déposant à la BOA ce certificat et les documents qui les reconnaissent comme associations (statut et règlement intérieur) qui sont obtenus de bureau du district (schéma 5).

(6) Résultat 4 : Activités afin de rendre possible la certification des droits de propriété foncière

1) Suivi de l'opération des GF et la promotion de sa mise à profit

Jusqu'en mars 2014, le suivi de l'opération des Guichets Fonciers (ci-après dénommé « GF ») de Morarano Chrome et le renforcement de capacités du personnel ont été effectués en les confiant aux Consultants Fonciers Associés (ci-après dénommé « CFA »). Par conséquent, le personnel du GF a acquis la capacité nécessaire pour la gestion des GF sans difficulté. A Ampasikely, le rétablissement du GF a été envisagé dans le cadre d'une convention entre la commune et CFA, confiant à ce dernier l'opération du GF. Or, en raison de certaines contraintes, ce GF n'arrive pas à fonctionner pour le moment.

De façon à promouvoir la mise à profit des GF par les populations, l'activité de sensibilisation auprès des populations a été menée en juillet 2014 au centre de la commune de Morarano Chrome et en août 2014 à Antanimafy et Antetozantany, qui sont des Fokontany ayant un potentiel élevé de délivrance de certificat foncier.

2) Suspension momentanée de la délivrance du certificat foncier

Au conseil de cabinet du 29 juillet 2014, le Ministre d'état chargé des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire a pris la décision selon laquelle le certificat foncier ne peut pas être délivré par le GF si la commune ne dispose pas du Plan Local d'Occupation Foncière (ci-après dénommé PLOF) et du Schéma d'Aménagement Communal (ci-après dénommé SAC). A Morarano Chrome et à Andrebakely Sud, les PLOF sont déjà élaborés mais pas les SAC. C'est pourquoi la délivrance du certificat foncier a dû être suspendue pour le moment (fin décembre 2014) au-delà de la limite de parcelles de petite superficie.

3) Nombre de certificats fonciers distribués

Le nombre de certificats fonciers distribués par les GF de Morarano Chrome et d'Andrebakely Sud jusqu'à la date du 30 novembre 2014 figure dans le tableau 8. A cause de l'influence des circonstances mentionnées dans la partie 2), ce nombre de délivrance reste stagnant.

Tableau 8 Nombre de certificats fonciers distribués par le GF (en 2014)

	Morarano Chrome	Andrebakely sud
Nombre de demandes déposées	15	280
Nombre de certificat délivrés	6	2

(7) Résultat 5 : Activités pour faire reconnaître l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, en dehors de ses zones cibles

1) Organisation du Comité Régional de Coordination

En mars 2014, le Comité Régional de Coordination (RCC) a été tenu à Ambatondrazaka. Les activités jusqu'à cette date y sont rapportées et le plan d'activités de la 3^{ème} année y présenté, en invitant les acteurs concernés de la région d'Alaotra-Mangoro, des districts et communes impliqués, des directions régionales des ministères concernés par les activités du Projet, d'autres projets, des ONG et des médias. La discussion active entre les participants fut une bonne occasion pour les personnes impliquées des zones cibles de comprendre le Modèle de vulgarisation du Projet. D'ailleurs, le contenu de cette réunion a été présenté à la presse et à la télévision.

2) Organisation de la visite des sites pour partage d'expériences

La visite de site a été organisée en juillet 2014 pour les 5 membres principaux du Comité Conjoint de Coordination, du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, (à savoir le Secrétaire Général du Ministère, nouvellement nommé suite à changement du gouvernement, le Directeur Général des Forêts et autres) avec le Représentant Résident du Bureau de la JICA à Madagascar. Une autre visite a été entreprise en octobre 2014, pour les personnes clefs du Ministère de l'Agriculture (à savoir la Directeur Général Technique, les hauts responsables de l'unité de coordination des projets et des programmes et autres) accompagnées des responsables et représentants de la Fondation Aga Khan et de la Banque Africaine de Développement. Sur les sites d'activités, les participants à la visite ont pu interviewer les populations sur la situation des formations et leurs vies et prêter oreille à leurs voix. Ces occasions ont permis aux participants de comprendre en profondeur l'approche du Projet.

3) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle

En plus des activités décrites dans les articles 1) et 2), les activités d'information suivantes ont été opérées auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ONG et des institutions bancaires:

- Echange des opinions avec l'Agence française de Développement qui prévoit de lancer des Projets à partir de l'année 2015 dans la même région, c'est-à-dire les zones environnantes du lac Alaotra ;
- Echange d'informations et d'expériences avec la Fondation Aga Khan ;
- Collecte d'informations sur le Fonds de Développement Agricole (FDA) et l'échange régulier d'informations avec le personnel impliqué du FDA de la région ;
- Etude sur la réalité des activités de pisciculture dans les autres régions et ;
- Promotion des activités du Projet auprès des institutions bancaires, qui deviendront son partenaire, en vue de la vulgarisation de ces activités.

4) Rédaction de la 1^{ère} version du manuel sur « un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées »

La 1^{ère} ébauche du manuel a été rédigée suivant les grandes lignes du manuel de l'utilisateur du « modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées » (dit le Modèle PRODAIRE), approuvées au JCC de juillet 2014. Elle a été ensuite partagée auprès de toutes les parties prenantes, (à savoir l'organisme homologue, la JICA et autres) et parachevée en y reflétant leurs commentaires. Ce manuel sera amélioré selon les circonstances durant la 2^{ème} phase démarrant en avril 2015 et la version finale du « manuel de l'utilisateur du Modèle PRODAIRE » sera achevée vers décembre 2016.

5) Elaboration de l'esquisse du « programme permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées »

En tant que programme utilisant le Modèle PRODAIRE, le Projet a élaboré le plan de l'exécution du Modèle par les directions régionales concernées avec des agents communaux de développement rural dans la région nouvellement ciblée. Avant cette élaboration, une série d'études a été entreprise dans les régions candidates, comme décrit dans l'article (9). L'aperçu du plan est synthétisé dans les articles « (3) résultat 1 » et « (4) résultat 2 » du chapitre 4.

(8) Appui à l'évaluation à mi-parcours

En juillet 2014, l'étude d'évaluation à mi-parcours, a été effectuée afin d'examiner l'orientation ultérieure du Projet. Ce dernier a soutenu les travaux comme la collecte et la mise à jour des données ou la coordination avec les acteurs impliqués, entre autres. Pendant cette étude, l'interview des experts et des homologues ainsi que la visite sur les sites du Projet ont été effectués. De plus, la discussion avec les homologues a eu lieu concernant la révision du Cadre Logique du Projet et l'orientation ultérieure du Projet.

(9) Etude dans les régions cibles candidates

Sur la base des résultats de la discussion de JCC et de l'étude d'évaluation à mi-parcours, les activités seront lancées dans une nouvelle région cible à partir de l'année 2015, dans le but de créer « un exemple de réussite de la mise en pratique du Modèle par les directions régionales concernées, utilisant des agents communaux de

développement ». Suivant les informations obtenues du bureau de la JICA et lors de la discussion au JCC, les régions de Bongolava et d'Itasy parmi les 4 régions dans lesquelles le PAPRiz mène ses activités sont choisies provisoirement comme régions candidates pour être nouvellement ciblées. Suite à cela, une 1^{ère} étude préalable réalisée entre juillet et août 2014 a suscité le jugement selon lequel la région de Bongolava est la candidate la adéquate. De plus, selon les résultats de la 2^{ème} étude préalable menée entre octobre et novembre de la même année, la commune de Tsinjoarivo Imanga a été identifiée comme la candidate prioritaire et celle de Fihaonana en 2^{ème} rang, parmi les communes de cette région. Ambatolanpy a été également distinguée comme candidate potentielle.

(10) Rédaction du Rapport d'avancement du Projet (III)

Le progrès des activités du Projet durant la 3^{ème} année fiscale a été synthétisé dans le « 3^{ème} rapport d'avancement du Projet », dont le contenu a été rapporté au JCC afin d'obtenir le consensus entre les acteurs impliqués.

3. Problèmes relatifs à l'opération d'exécution du Projet

(1) Déroulement des activités dans la région nouvellement ciblée

Durant la 2^{ème} phase, les activités seront mises en œuvre pour la 1^{ère} fois dans la région de Bongolava. Les problèmes possibles rencontrés pendant l'exécution des activités dans cette région sont synthétisés ci-dessous.

- 1) Etablissement de la structure d'exécution du Modèle avec les directions régionales et les Conseillers (communaux) de Développement Rural (CDR)

A partir de l'année 2015, la structure d'exécution du Modèle avec la DRDR et DREEMF utilisant les CDR sera mise à l'essai dans la région de Bongolava. Etant donné que ces acteurs font partie de l'organe administratif déjà existant et qui ont leurs propres Termes de Référence relatives à leurs activités, ils ne sont pas capables d'aborder à plein temps l'opération des activités du Projet, comme font les ONG. De ce fait, le développement du Modèle, c'est-à-dire la vitesse d'élargissement des zones cibles pour la vulgarisation, serait considérablement ralenti par rapport au développement par le système valorisant les ONG, expérimenté dans la région d'Alaotra-Mangoro. Afin d'accélérer la vulgarisation, il est important de simplifier autant que possible (sur la base des expériences obtenues de l'essai de la pratique du Modèle dans la région d'Alaotra-Mangoro) la démarche nécessaire pour organiser les formations dans le but de diminuer le volume de travail des CDR et du personnel des directions régionales. Cette simplification de la procédure est considérée comme une condition essentielle également pour l'application du Modèle aux zones étendues ainsi qu'une des problématiques majeures rencontrées durant le développement du Modèle dans la région nouvellement ciblée.

- 2) Différence avec les approches des autres projets

Dans cette région, a) le PUPRIV (Projet d'Urgence de Préservation des Infrastructures et de Réduction de la Vulnérabilité) et b) le PURSAPS (Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire et Protection Sociale) de la Banque Mondiale ont déjà lancé leurs activités dans les mêmes région et domaine, c'est-à-dire le domaine de la gestion des bassins. c) Le projet de la JICA relatif à l'amélioration des conditions de vie (Seikatsu Kaizen) y appuie également le reboisement et les activités du développement rural menés par les populations. Dans les communes cibles du PRODAIRE, les projets a) et c) conduisent leurs activités d'appui aux groupements paysannes à travers les CDR. Par ailleurs, l'appui du PRODAIRE ne suppose pas le groupement ou sa formation, mais donne surtout de l'importance à l'égalité d'accès aux services tels que la formation pour toutes les populations. C'est la raison pour laquelle les CDR et les populations, cibles des activités d'appui basées sur les différentes approches, risquent d'avoir une confusion. Il est ainsi nécessaire de bien clarifier et de faire comprendre suffisamment l'approche du Projet non seulement aux directions régionales concernées et aux CDR mais également aux populations cibles. Particulièrement au moment du démarrage des activités, cette présentation soignée du Projet auprès de ces acteurs impliqués sera procédée en priorité, en même temps que le degré de la transmission des informations sera suivi de près, par les consultants locaux engagés et formés par le Projet.

De surcroît, l'approche du PURSAPS – « Argent contre travail », selon laquelle le projet rémunère les populations exécutant le reboisement ou la lutte contre les lavakas - diffère considérablement de la méthodologie adoptée par le PRODAIRE. Pour l'instant, leurs communes cibles sont différentes de celles du PRODAIRE, mais l'élargissement de leurs zones d'activités est ultérieurement envisageable. S'il commence à

mettre en œuvre leurs activités dans les mêmes communes ou leurs environs, l'influence négative sur les activités du PRODAIRE pour la vulgarisation est à craindre. C'est pourquoi le Projet a demandé à la DRDR, ayant le droit de parole concernant la sélection des zones cibles du PURSAPS, de coordonner les zones afin de ne pas inclure les communes ciblées par PRODAIRE à l'occasion de l'élargissement des activités du PURSAPS. Toutefois, il sera nécessaire d'agir auprès du Ministère de l'Agriculture et des autres bailleurs du fonds comme la Banque Mondiale, en collaborant avec le bureau de la JICA, pour une meilleure coordination des interventions de différents PTF à moyen et à long termes.

3) Coordination avec l'aspect administratif du projet de la JICA pour l'amélioration des conditions de vie
Comme mentionné ci-dessus, le projet de l'amélioration des conditions de vie (Seikatsu Kaizen) a directement conclu une convention avec la DRDR de Bongolava à qui il confie ses activités dans cette région. Pareillement, le PRODAIRE préparera un protocole identique, annexé des Termes de Référence et du plan budgétaire, et conclura ensuite la convention avec la DRDR à qui il confiera ses activités relatives au développement du Modèle dans la région de Bongolava. Lors de l'élaboration du plan budgétaire, il faut donc tenir compte des coûts estimatifs du projet « Seikatsu Kaizen » pour éviter toute divergence entre les différents projets de la JICA. En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ce projet en 2015 dans la même région, la collaboration avec le bureau de la JICA sera intensifiée, en vue de la réduction des dépenses par l'ensemble des projets de la JICA, en partageant les frais des activités communes conduites par les 2 projets, c'est-à-dire le suivi, la réunion et autres.

(2) Fonds de contrepartie du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF)

Durant l'année 2014, une partie du fonds de contrepartie du MEEMF attribué à sa Direction régionale d'Alaotra-Mangoro, a servi à couvrir le carburant et l'indemnité du personnel de la Direction à l'occasion du suivi des activités des projets ou de la mise en œuvre des formations sur la lutte contre les feux de brousse. En 2015 également, le fonds de contrepartie est accordé à la Direction d'Alaotra-Mangoro. En revanche, il n'est pas prévu à la Direction de Bongolava, où les activités vont démarrer pour la 1^{ère} fois. Le Projet a ainsi demandé, à l'occasion du JCC organisé en février, d'ajouter le fonds de contrepartie au budget de cette Direction au moment d'une éventuelle loi des finances rectificative entre les mois de juin et de juillet. D'après le Secrétaire Général du Ministère concerné, seule la Direction de la région d'Alaotra-Mangoro a été inscrite au Ministère des Finances et du Budget au moment du démarrage du Projet en tant qu'organe d'exécution du fonds de contrepartie. Toujours d'après lui, bien que l'ajout d'une nouvelle région soit difficile pendant le projet, il reste une possibilité de l'attribution et de l'exécution de ce fonds à la région de Bongolava, en l'insérant dans la loi rectificative auprès du Ministère des Finances et du Budget. Cette insertion pour la région du Bongolava doit être justifiée par des documents rédigés par le Projet avec les directions concernées du Ministère de l'Environnement qui seront déposés auprès du Ministère des Finances et du Budget. En outre, le Projet envisage une action de plaidoyer auprès du nouveau Ministre, en vue de l'attribution du fonds de contrepartie également à sa direction régionale de Bongolava à partir du 3^{ème} trimestre de l'année 2015 si possible ou au plus tard dès l'année 2016.

(3) Implication de la DREEMF et de la DRDR dans le suivi après la fin du Projet

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, homologue principale du Projet, est sollicité de continuer, même après la fin du Projet la promotion et le suivi des activités du reboisement en profitant des occasions de l'activité de lutte contre les feux de brousse, leur travail régalién. Or, la situation budgétaire du Ministère concerné est très difficile et le budget attribué jusqu'à l'année 2014 à la Direction Régionale pour l'exécution des activités de lutte contre les feux de brousse sera suspendu à l'année 2015. Ceci dit, il n'y a aucun budget attribué à la Direction régionale pour les activités auprès des populations. La situation montre que même la dépense pour les frais de carburant nécessaire pour mener le suivi des activités du Projet avec leur propre fonds est très limitée. Par ailleurs, même si le frais de carburant peut être disponible, la grande partie des zones cibles du Projet (dont la plupart des routes sont en mauvais état) ne pourrait pas être accessible faute de véhicule suffisamment équipé. Bien que le rôle de la DREEMF après la fin du Projet fasse l'objet de discussion lors des réunions de l'Unité de Gestion du Projet et du JCC, les activités pouvant être menées par la DREEMF, surtout le suivi des activités des populations paraissent inévitablement et considérablement limitées à cause de la situation actuelle telle que décrite ci-dessus. Concernant l'implication de la DRDR, en plus de la valorisation des CSA et du FRDA, la possibilité de suivi des activités du PRODAIRE associant celles du PAPRiz sera examinée sur la base de la discussion avec les acteurs impliqués.

(4) Problèmes relatifs à la situation des communes et au Guichet Foncier (GF)

Quoique les élections communales soient prévues en juillet 2015, elles ne sont pas encore confirmées officiellement. De toute manière, à l'heure actuelle, la commune ne fait que maintenir le minimum de fonctions telles que la délivrance des certificats et n'est pas dans la situation qui permet d'espérer la révision du plan de développement ou l'appui aux populations dans le domaine environnemental. Même si l'élection des maires des communes sera tenue comme prévue, il est difficile de songer à un accroissement brutal de la subvention et de la recette fiscale ainsi qu'au changement favorable de la situation financière des communes pendant la période de la mise en œuvre du Projet, selon les circonstances des situations financières et économiques du pays. L'implication de la commune dans le développement du Modèle sera ainsi considérablement limitée.

Comme mentionné dans la partie « Activités du Projet (3^{ème} année de la 1^{ère} phase) », la fonction du GF est également suspendue. D'après le Ministère d'Etat chargé des Infrastructures, de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire en charge des GF, le principe selon lequel le certificat foncier ne peut être délivré par le GF sans PLOF et SAC restera maintenu. C'est la raison pour laquelle les GF des communes de Morarano Chrome et d'Andrebakely Sud, qui ne disposent pas du SAC jusqu'à maintenant, ne peuvent délivrer de certificats fonciers jusqu'à ce qu'ils l'élaborent. Or, comme mentionnée plus haut, la situation financière des communes ne permet pas pour l'instant la préparation du SAC par elles-mêmes. Même si le nombre de certificats fonciers délivrés par les GF est compté parmi les critères de l'atteinte des résultats déterminés par le Cadre Logique du Projet, il n'est pas prouvé, d'après les résultats des activités jusqu'à aujourd'hui, que ce critère constitue une condition indispensable pour l'atteinte des objectifs du Projet. Ceci-dit, bien que l'atteinte du critère défini devienne difficile à cause du changement de la condition extérieure, cette situation ne constitue pas le facteur qui empêche la réalisation des objectifs du Projet.

4. Plan d'activités de la 1^{ème} année de la 2^{ème} phase (Voir l'organigramme de l'annexe 2)

Les activités majeures de l'année 2015 sont comme suit :

- Lancer la stratégie d' « Exit » (de retrait graduel) dans les Communes cibles initiales
- Dans les Communes cibles d'extension, développer le Modèle dans l'ensemble de la partie du bassin versant du PC 23
- Dans la région nouvellement ciblée, développer le Modèle à travers son système d'exécution en profitant des cadres existants comme la DRDR, la DREEMF et les CDR
- Sur la base des résultats de ces activités susdites, réviser le manuel du « modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées », rédigé à la 3^{ème} année de la 1^{ère} phase
- Renforcer la collaboration avec des dispositifs existants (FRDA, CSA, banques etc.) aussi bien que d'autres projets comme le PAPRiz et élaborer l'esquisse de programme employant le Modèle possible à être exécuté

(1) Mise sur pied du plan de travail

En se basant sur les résultats obtenus des activités jusqu'à la 3^{ème} année, le projet du plan de travail de la 1^{ère} année de la 2^{ème} phase sera mis sur pied, suite à la discussion avec les institutions d'exécution Malagasy. Le Plan d'Opération et d'autres plans globaux des activités seront révisés et si nécessaire, le projet du plan modifié sera élaboré et obtiendra le consensus entre le Projet et les institutions d'exécution Malagasy.

(2) Activités d'information (Continuation)

Pour que l'objectif du Projet, ses activités et ses Résultats attendus soient largement et correctement compris, les activités d'information mentionnées dans le tableau 9 sont envisagées. Il s'agit en effet des activités qui n'ont pas de cibles limitées et qui sont donc menées auprès du grand public de Madagascar (une partie des activités sera conduite par contre au profit des acteurs impliqués des institutions gouvernementales, des PTF et d'autres). Quant aux activités d'information avec des cibles spécifiques en vue de la vulgarisation du Modèle, elles seront décrites dans l'article « (7) Résultat 5 : Activités pour faire reconnaître l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles ».

Tableau 9 Activités d'information auprès du grand public

Média	Fréquence	Description
Bulletin en japonais	Chaque mois	Bulletin mensuel qui sera affiché sur le site du Projet.
Bulletin en français et malgache	Environ 1 fois par an	Par e-mail et imprimé, le bulletin sera distribué aux organismes concernés dans la Capitale, la Région Alaotra-Mangoro et autres régions.
Brochure en français et malgache	Au moment convenable	Distribuée aux participants pendant les ateliers, séminaires, visites aux sites et le FierMada
Site internet du JICA	Au moment convenable	Renouveler sans retard avec les bulletins, rapports et photos du projet
Télévision et journaux	Au moment convenable	Utilisation pendant les séminaires de partage des expériences et les visites aux sites
Tournée de presse avec les médias	1 fois par an	Invitation de journalistes de la capitale pour la visite des sites du Projet

FierMada	1 fois par an	Mise en place du stand du projet pour la présentation des activités et la vente des produits
----------	---------------	--

(3) Résultat attendu 1 : Elaboration du plan contribuant à la promotion intégrée du développement rural et de la conservation des sols dans chaque commune

1) Elaboration du plan d'exécution des activités dans les 3 Communes ciblées initiales

Concernant les 3 communes dans lesquelles les activités sont menées depuis le démarrage du Projet, les activités seront graduellement limitées dès l'année 2015 pour se terminer ensuite. Plus concrètement, les formations, sauf celles portant sur la lutte contre les lavakas et la production des alevins, n'y seront plus organisées et l'implantation des activités sera envisagée en renforçant le suivi des activités des populations par les Managers de Zone et les Formateurs Locaux. Faisant partie du suivi, le Projet procèdera à la distribution directe des gaines aux populations, à la promotion de l'utilisation des gaines alternatives ainsi qu'à la promotion de la vente des gaines, des semences, des plants et des alevins par les ONG. Au niveau des populations, l'organisation des formations et la vente des produits tels que le plant par l'initiative des populations seront favorisées.

En outre, sur la base de la discussion avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, le rôle de cette direction dans la pratique du Modèle sera clarifié et la prévision du fonds nécessaire sera rappelée à l'occasion de l'entretien avec les membres de JCC et les hauts fonctionnaires à savoir le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts et le Secrétaire Général de ce même ministère. Plus concrètement, le suivi des activités des populations, associé aux mesures contre les feux de brousse, qui est une responsabilité régaliennne de la Direction de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, et les activités de sensibilisation à travers la radio, qui ne nécessitent pas de fonds important, sont envisagées. Par rapport à la DRDR, le FRDA qui sera mis en place par l'AFD et géré par cette direction, devrait démarrer vers le mois d'août 2015. Le Projet se préparera ainsi à créer des exemples de réussite de la mise à profit de ce fonds par les populations concernées pour l'élargissement/ vulgarisation de leurs activités à l'aide des CSA (Centre de Services Agricoles).

2) Elaboration du plan d'exécution des activités dans les 2 Communes cibles d'extension

C'est EZAKA VAOVAO, ONG locale, qui se charge des 2 Communes cibles d'extension, Andilanatoby et Ranomainty. Leur bureau de liaison situé à Andilanatoby a été installé en mai 2014 et l'activité de formations a ensuite démarrée à partir du juin par un Manager Exécutif (ME), trois Managers de Zone (MZ) dont un est affecté à Ranomainty et les 2 autres à Andilanatoby. A Andilanatoby, il existe 9 Fokontany qui constituent l'importante source d'eau pour le PC 23. La densité y est plus basse que celle des 3 Communes cibles initiales et de nombreux hameaux sont donc considérablement difficiles d'accès. L'ONG en question a classé les Fokontany cibles en trois catégories 1, 2 et 3 dans l'ordre de la facilité d'accès et a développé les activités au profit des unités de formation appartenant aux hameaux catégorisés 1 et 2 (tableau 10).

Tableau 10 Nombre de Fokontany cibles, d'unités de formation et de Managers de Zone (MZ) au sein des communes nouvellement ciblées

Commune	Nombre de Fokontany cibles	Nombre d'Unités de formation	Nombre d'MZ
Andilanatoby	9	54	2
Ranomainty	6	35	1

Au début, l'élargissement progressif des hameaux cibles, qui amène jusqu'à la couverture de tous les hameaux de 9 Fokontany avait été planifié. Or, sa réalisation avec le personnel existant a été jugée difficile à cause de l'accès qui est beaucoup plus difficile que prévue. Cependant, de nombreux lavakas se situent également dans les hameaux de la catégorie 3 où la nécessité de reboisement et de lutte contre les lavakas est grande. La conservation des sols en pente, constituant le bassin versant du PC 23, y est ainsi importante. D'ailleurs, les populations de ces zones, ayant pris connaissance de la formation dans les autres localités font souvent la demande selon laquelle « nous souhaitons l'organisation des formations également dans nos villages ». Saisir cette occasion pour opérer l'activité de vulgarisation en réponse à ces demandes des populations, garantira la motivation des populations vis-à-vis de l'activité de la conservation des sols et peut contribuer ensuite à l'amélioration de la durabilité des activités. De ce fait, à partir d'avril 2015, un poste additionnel de manager de zone à affecter à Andilanatoby sera créé afin de couvrir toutes les unités de formation réparties dans les Fokontany cibles. Selon le calcul, en tenant compte de la difficulté d'accès et en incluant tous les hameaux jusqu'à la catégorie 3, environ 1,5 fois plus de personnel que le nombre actuel, c'est-à-dire 3 personnes, sont en effet demandées.

Puisque les hameaux sont répartis dans les zones enclavées situées entre les périmètres irrigués étendues le long des fleuves et les vallées, la modification du zonage pour chaque manager de zone devra être effectuée selon l'analyse des itinéraires de leur déplacement.

3) Etablissement du plan d'activités dans les communes de la région nouvellement ciblée

Comme montre le schéma 6, la structure d'exécution du Modèle dans la région nouvellement ciblée est en réalité une application du système en cours. C'est l'Unité de Gestion du Projet qui prend les décisions relatives à l'exécution des activités du Projet. Elle est composée du personnel de la DRDR/ DREEMF, des CDR des communes concernées et des représentants du Projet. Les CDR, gérés et payés par la DRDR sur la base de protocole concernant la vulgarisation agricole, assurent la gestion des activités de formation et effectuent le suivi direct avec les Formateurs Locaux. En comparaison avec la structure basée sur les ONG locales, c'est à la DRDR que le Projet confie directement les travaux. Le directeur régional de la DRDR prend la fonction du manager principal de l'ONG et le point focal de la DRDR, le rôle du manager exécutif. Quant au responsable financier, c'est le personnel chargé de la comptabilité au sein de la DRDR qui remplit ce rôle. En ce qui concerne les composants du système de vulgarisation, les CDR jouent le rôle du Manager de Zone mais le rôle du Formateur Local reste comme tel.

Lors de la 3^{ème} étude conduite en janvier 2015, les communes de Tsinjoarivo Imanga et d'Ambatolanpy ont été retenues comme cibles pour l'application du Modèle, à la suite des discussions avec les acteurs impliqués de la DRDR/ DREEMF et de la visite dans ces communes. En 2015, l'étendue couverte par les activités sera composée de 7 Fokontany de ces 2 communes, qui remplissent les conditions « d'être situés au bord de la

route nationale 1 » et « d'être les Fokontany de résidence des CDR ou ses voisins » (cf. tableau 11

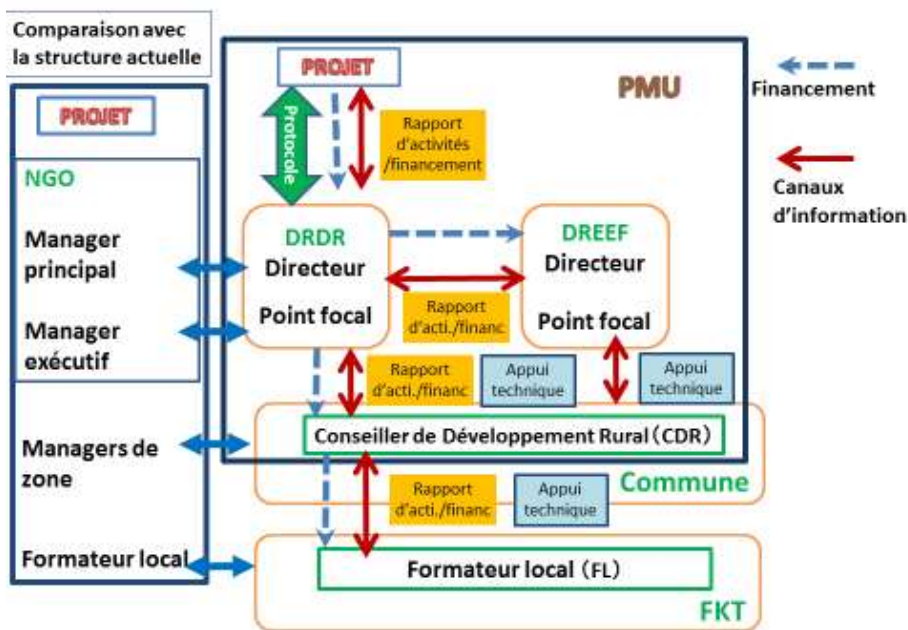


Schéma 6 Comparaison entre le système de vulgarisation prévu pour la région de Bongolava et celui en cours (dans la région d'Alaotra-Mangoro)

Tableau 11 Communes et Fokontany cibles ainsi que le nombre de leurs hameaux et de leurs populations

Commune	Fokontany	Nombre de hameaux	Nombre d'habitants
Tsinjoarivo Imanga	Tsinjoarivo	5	2,872
	Ambohimarina	5	4,374
	Andandihazo	3	976
	Fonoraty	4	1,039
	Total	17	9,261
Ambatolampy	Ambohimahavelona	3	1,937
	Andranovelona	4	2,871
	Antaniditra	3	1,837
	Total	10	6,645

(4) Résultat attendu 2: Activité d'appui visant la promotion des activités qui contribuent au développement villageois et à la conservation des sols par les populations

1) Formations et le suivi dans les 3 Communes ciblées initiales

Durant l'année 2015, les formations initiées par le Projet seront limitées à celles sur la lutte contre les lavakas et la production des alevins de carpe royale. Simultanément, les 2 sortes de collaboration décrites ci-dessous seront poursuivies dans la continuité de l'année 2014.

- a. Appui à la lutte contre les feux de brousse par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts

En utilisant le budget du Ministère de l'Environnement et leur fonds de contrepartie pour les projets, l'équipe de la brigade des feux de la DREEMF a conduit la formation sur la lutte contre les feux avec l'appui des communes qui le demandent. Dans la 1^{ère} année de la 2^{ème} phase également, le Projet continuera d'appuyer cette mise en œuvre par la DREEMF en collaboration avec les communes.

- b. Collaboration avec le PAPRiz

En résolvant les problématiques identifiées à travers l'essai en 2014, la méthode plus efficace de la vulgarisation du paquet technique du PAPRiz grâce au réseau d'information du PRODAIRE sera davantage recherchée.

2) Formations et suivis dans les 2 Communes cibles d'extension

Comme thèmes de formation de la 1^{ère} année de la 2^{ème} phase, a) le reboisement, b) la stabilisation des lavaka, c) la production du foyer amélioré et l'essai de la production du charbon bozaka ainsi que d) le marcottage du litchi sont prévus. En tant qu'activité complémentaire, e) les activités de lutte contre les feux de brousse seront menées sous forme d'appui à la DREEMF et f) la projection du DVD relatif au foyer amélioré et à la stabilisation de lavakas sera réalisée de la même façon que l'année dernière comme activité de sensibilisation, dans les zones qui bénéficieront des activités pour la première fois.

- a. Formation en reboisement

La formation, ciblant l'eucalyptus comme espèce principale d'arbre à reboiser, sera organisée en série de 2 étapes (la récolte des semences, avec la production des plants, et le repiquage dans la gaine, combiné avec la plantation). Concernant la distribution des gaines, le Projet améliorera la méthode de la distribution à chaque foyer (qui sert en même temps d'annonce des activités de formation auprès des populations) et la méthode de leur vente par les ONG, à qui les activités de gestion des formations sont confiées.

- b. Formation sur la stabilisation des lavakas

Particulièrement à Andilanatoby, il existe de nombreux lavakas de grande dimension et la maîtrise de l'écoulement des sols par l'érosion des lavakas constitue une problématique urgente. Ainsi, le Projet ne peut pas seulement attendre la demande des populations mais agit de manière plus active, par exemple en recherchant les besoins dissimulés à travers la projection du DVD et l'activité de suivi suite aux formations par les Managers de Zone et les Formateurs Locaux.

- c. Formation en production du foyer amélioré et essai de la production du charbon bozaka

En plus de la production du foyer amélioré, qui a le plus intéressé les populations dans les zones cibles du Projet, la formation en technique de production du charbon bozaka sera organisée à titre d'essai dans l'année 2015. La vulgarisation de cette production est déjà prouvée dans d'autres régions par d'autres projets de la JICA sur l'amélioration des conditions de vie. Le charbon bozaka, dont les matériaux peuvent être obtenus sans grande difficulté, est profitable particulièrement dans les hameaux qui souffrent sérieusement de la pénurie de bois de chauffe/charbon. De plus, l'effet pour réduire les feux de brousse peut être également attendu grâce à la coupe des herbes séchées de la prairie.

d. Formation en production du litchi

La réussite des formations sur la production du litchi mises en œuvre en 2013 dans les 3 Communes cibles initiales s'est propagée aux populations des 2 communes nouvellement ciblées. Ces dernières, avec leurs maires, ont ensuite demandé plusieurs fois au Projet et aux ONG l'organisation des formations. Bien que le Projet affirme que les activités principales dans cette zone sont concentrées sur la conservation des sols, les populations peuvent forcément avoir un sentiment de doute et de mécontentement en se demandant « pourquoi la formation sur la production de litchi n'est pas organisée dans nos communes alors qu'elle est menée dans les communes voisines ? ». Il est possible que ce sentiment d'inégalité influence sur la volonté des populations envers le reboisement et la lutte contre les lavakas, activités primordiales du Projet. Aussi, ce dernier envisage en 2015 l'exécution de la formation en production du litchi par le marcottage dans les hameaux possédant des pieds mères de litchi.

e. Appui aux activités de lutte contre le feu de brousse par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts

Comme pour les 3 Communes cibles initiales, les mesures entreprises par la DREEMF contre les feux de brousse seront appuyées par le Projet en 2015.

f. Projection de DVD

Jusqu'à maintenant, la projection du DVD sur le foyer amélioré et la stabilisation des lavakas contribue à découvrir les besoins dissimulés des populations. Il y aura également une projection de ce DVD dans les nouvelles zones où les activités seront développées.

Zone	Année	2015										2016										2017
		May	Jun	Jul.	Aug.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun	Jul.	Aug.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.
Communes cibles initiales	1 Stabilisation des lavaka																					
	1) Sensibilisation à l' aide de DVD																					
	2) Formation																					
	2 Pisciculture production d'alevins																					
	1) Préparation des bassins																					
Communes cibles d' extension	2) Elevage géniteurs																					
	3) Reproduction																					
	4) Collecte alevins																					
	1 Reboisement																					
	1) Production des plants																					
	2) Repiquage dans la gaine																					
	2 Stabilisation des lavaka																					
	1) Sensibilisation à l' aide de DVD																					
	2) Stabilisation des lavaka																					
	3 Foyer amélioré (Kamado)																					
1) Sensibilisation à l' aide de DVD																						
2) Formation																						
4 Arboriculture fruitière (litchi)																						
1) Préparation (marcottage)																						
2) Marcottage/ mise en terre																						
Calendrier agricole	Travaux champêtres (Rizière)	Récolte		Préparation/labour		Semis		Repiq.					Récolte		Préparation/labour		Semis		Repiq.			
	Travaux champêtres (Tanety)																					
	Saison des pluies																					

Schéma 7 Calendrier des activités dans les 5 communes de la région d'Alaotra-Mangoro

Les calendriers de mise en œuvre de chaque activité dans les communes cibles initiales et les communes d'extension sont synthétisés dans le schéma 7. Comme les activités de la 2ème phase sont prévues de démarrer en début mai au niveau local, les activités ne seront pas toujours menées aux périodes souhaitables. Par exemple, la préparation du marcottage du litchi ne pourra commencer que le mois de mai 2015, alors que les propriétaires des pieds-mères de litchi sont prêts dès le mois de janvier, juste après la récolte des fruits. De plus, si la période appropriée pour la plantation est au début de la saison pluviale, il sera souhaitable de préparer le marcottage entre les mois d'août et de septembre pour la mise en pots entre octobre et décembre. Or, en réalité, ces travaux ne pourront être menés que pendant la saison du repos agricole.

3) Formations et suivis dans la région nouvellement ciblée

Les contenus prévus de la vulgarisation à travers les formations dans la région nouvellement ciblée par le Projet sont a) le reboisement, b) la stabilisation des lavakas, c) la production du foyer amélioré et du charbon bozaka ainsi que d) le bouturage de la baie rose. De surcroît, l'appui à la DRDR pour l'essai de la vulgarisation de la technique de riziculture irriguée du PAPRiz à travers le système de vulgarisation du PRODAIRE, ainsi que l'appui à la DREEMF pour les activités de lutte contre les feux de brousse sont envisagés. Par ailleurs, en valorisant les expériences obtenues dans la région d'Alaoitra-Mangoro, la projection de DVD relatif à la stabilisation des lavakas et au foyer amélioré ainsi que les activités de sensibilisation par la DRDR et la DREEMF à travers la radio seront lancées avant le démarrage des activités de formation.

Le transfert des techniques et la distribution de matériaux minimum nécessaires aux populations seront réalisés suivant le procédé décrit dans le schéma 8. Les matériaux prévus pour la distribution sont les semences et les gaines destinées à la production des plants, les sacs de sable et la corde pour les fascines pour la lutte contre les lavakas ainsi que les matériaux nécessaires pour le bouturage du poivre rouge.

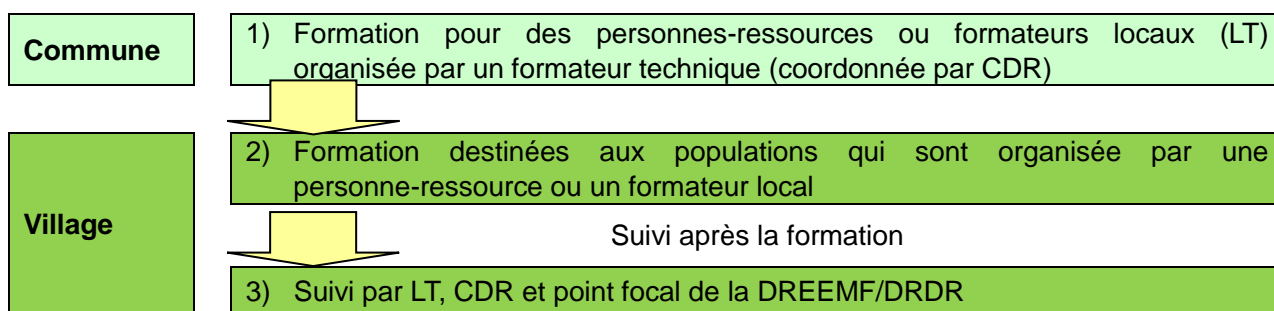


Schéma 8 Procédure d'exécution des formations en cascade de 2 niveaux

Le circuit de la transmission des techniques sera en cascade à 2 niveaux. La qualité des techniques sera assurée grâce à la formation de formateurs pour transmettre les techniques aux Formateurs Locaux dans chaque groupe d'unités de formation. En fonction des thèmes de formation, les personnes-ressources mèneront ensuite les formations au profit des populations dans chaque unité de formation. Le suivi des formations sera exécuté principalement par les CDR appuyés par les personnels de la DREEMF et de la DRDR (points focaux) selon la nécessité. Les CDR seront chargés du rôle actif de Manager de Zone dans le système en cours. Le fait que les Formateurs Locaux et les personnes-ressources mèneront la formation au village est commun avec le système

actuel.

Le schéma 9 montre le plan d'activités de chaque formation. Le travail agricole est intense à la rizière et au champ pendant la saison pluviale entre décembre et avril. Le plan de formations est en effet élaboré de façon à minimiser l'influence de la saison champêtre sur les formations. Le travail nécessaire à la stabilisation des lavakas est entrepris pendant la saison sèche et seule la maintenance est conduite pendant la saison pluviale. De surcroît, la production des plants est procédée pendant la saison sèche pour pouvoir les mettre en terre pendant la saison pluviale.

Mois	Formation	Année 2015												Année 2016											
		May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan			
0	Présentation du Projet aux populations																								
1	Reboisement																								
1	1) Collecte des semences (Formation 1)																								
2	2) Production des plants et repiquage dans la gaine (Formation 1)																								
3	3) Mise en terre et entretien syvicole (Formation 2)																								
2	Stabilisation des lavaka																								
1	1) Sensibilisation à l'aide de DVD																								
2	2) Réunion Préparatoire																								
3	3) Stabilisation des lavaka (Formation)																								
4	4) Entretien par les populations concernées																								
3	Foyer amélioré et Charbon Bozaka																								
1	1) Sensibilisation à l'aide de DVD																								
2	2) Formation																								
4	Bouturage de Baie Rose																								
1	1) Identification des sites																								
2	2) Préparation des boutures (Formation1)																								
3	3) Repiquage et mise en terre (Formation2)																								
5	Paquet technique PAPRiz (DRDR)																								
1	1) Formation1 avec sensibilisation avec DVD (Théorie)																								
2	2) Formation 2 (Pratique sur la confection de pépinière)																								
3	3) Formation 3 (Pratique sur le repiquage)																								
6	Lutte contre les feux de brousse (DREEF)																								
1	1) Identification des sites																								
2	2) IEC à travers la radio																								
3	3) Formation et IEC																								
	Travaux champêtres (Rizières)																								
	Travaux champêtres (Tanety)																								
	Saison des pluies																								

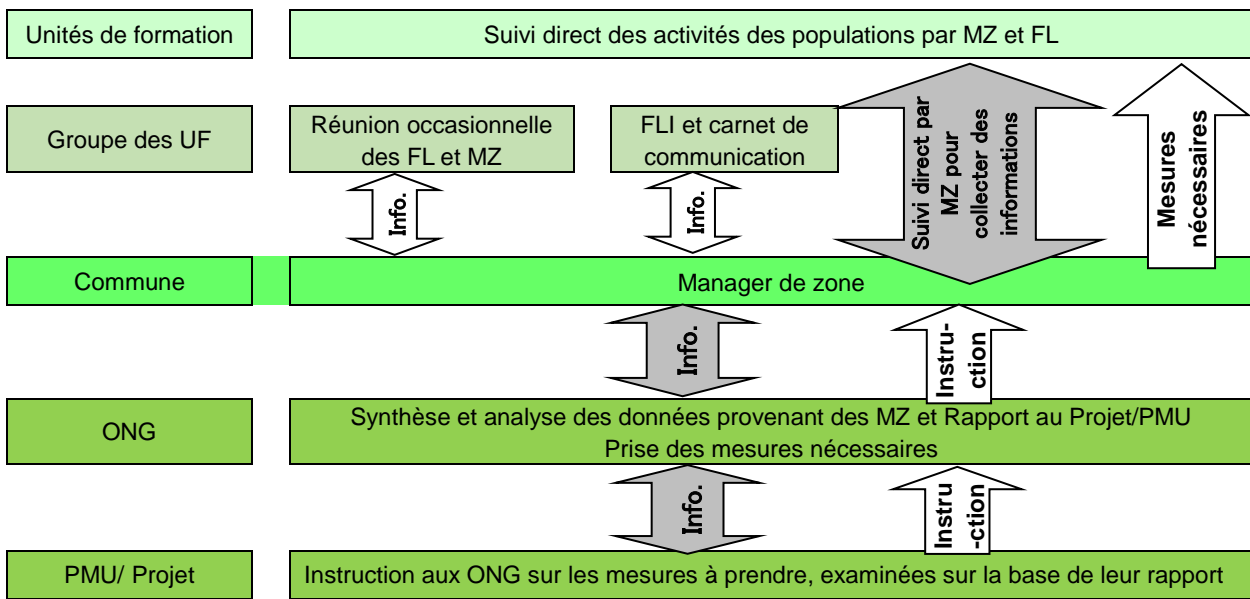
Schéma 9 Calendrier des activités dans la région nouvellement ciblée

(5) Résultat attendu 3 : Activités pour le suivi-évaluation des activités des populations et pour la réflexion sur des solutions d'amélioration

1) Le système de suivi des activités des populations dans les 5 communes de la région d'Alaotra-Mangoro

Le suivi direct des activités des populations par les Managers de Zone et les Formateurs Locaux, essayé durant l'année 2014, a permis l'échange des informations sans difficulté avec les populations et l'établissement du circuit de communication et de la relation de confiance entre les ONG et les populations. En 2015 également, le suivi sera essentiellement mené sous la forme du suivi direct selon lequel les Managers de Zone visitent chaque unité de formation et côtoient directement les populations. Par ailleurs, le système de suivi sera rendu plus efficace en organisant en parallèle la réunion des Formateurs Locaux dans le groupe de l'unité de formation pour établir le circuit de la collecte et de la transmission des informations (les Managers de Zone vers⇒ les Formateurs Locaux chargés de la communication et ces derniers vers⇒ d'autres Formateurs Locaux).

Dans les 3 communes, le Projet va suivre comment la stratégie de retrait influence sur les activités des populations et reflètera le résultat de ce suivi dans le manuel d'utilisateurs.



FL : Formateur local, FLI : Formateur local chargé d'information, MZ : Manager de zone

Schéma 10 Système de suivi dans la région d'Alaotra-Mangoro

2) Système de suivi des activités des populations dans la région nouvellement ciblée

Le système de suivi direct des activités des populations pratiqué dans la région d'Alaotra-Mangoro sera opéré également dans la région nouvellement ciblée par les CDR et les Formateurs Locaux. La seule différence sera le circuit des informations, c'est-à-dire : dans la première région, l'information de la part des Managers de Zone passe inévitablement par les ONG, alors que dans la deuxième région, en plus du circuit principal d'information entre la DRDR et les CDR, le Projet (principalement les consultants locaux) dirigera directement les CDR de qui il collecte des informations, particulièrement au moment du démarrage des activités du Projet. En 2015, durant l'essai du système de suivi illustré dans le schéma 11, ce système sera révisé selon les circonstances afin d'établir un système efficace de suivi des activités des populations conforme au système existant reliant la DRDR et les CDR.

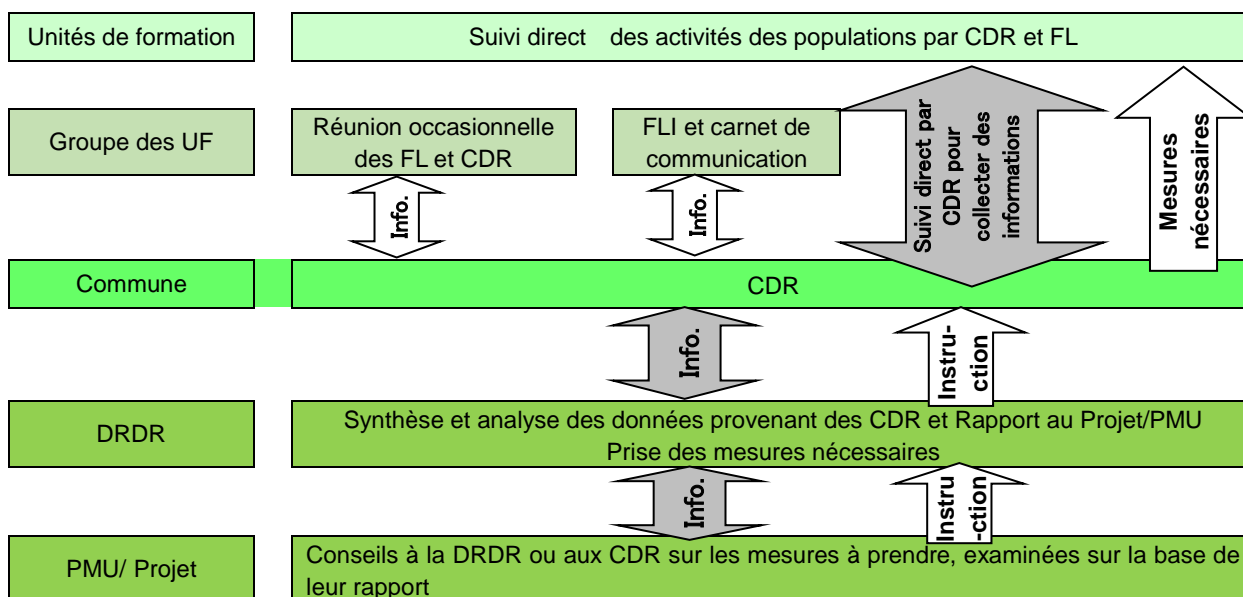


Schéma 11 Système du suivi employé à l'essai dans la région nouvellement ciblée

(6) Résultat 4 : Activités afin de rendre possible la certification des droits de propriété foncière

Les activités suivantes seront accomplies en continuité de la 3^{ème} année.

1) L'opération des GF sera suivie à Morarano Chrome et à Andrebekaly Sud dont les GF sont actuellement opérationnels parmi les 3 Communes ciblées initiales, et le conseil et l'appui nécessaires y seront donnés.

2) Promouvoir l'utilisation des GF par les populations

Cependant, comme la décision au conseil de cabinet du 29 juillet 2014 (la décision de la suspension momentanée de la délivrance du certificat foncier) peut devenir le facteur d'empêchement pour les activités, le Projet s'efforcera de saisir les dernières nouvelles autour de cette décision. Concernant le SAC qui constitue la condition pour la relance de l'opération des GF, son élaboration par les communes mêmes ne peut pas être attendue pour le moment à cause du niveau technique élevé du contenu. Ceci dit, la relance des activités des GF reste difficile à ce stade, sauf abrogation ou amendement de cette décision.

Pendant la 2^{ème} phase, la situation sera suivie de près et si elle se poursuit, le Projet examinera les mesures à prendre, y compris la révision du Cadre Logique du Projet. Cette analyse des mesures prises par le Projet sera d'abord effectuée suite à la vérification de la situation au mois de mai 2015, puisque la demande de certification foncière auprès des GF se multipliera en général après la saison de récolte (vers le mois d'avril).

(7) Résultat 5 : Activités pour faire reconnaître l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles

- 1) Le Comité Régional de Coordination (RCC) sera organisé dans la région d'Alaotra-Mangoro et celle nouvellement ciblée, et le rapport d'avancement du Projet y sera rapporté pour obtenir les conseils.
- 2) Le Projet et son Modèle seront présentés au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, auprès du Ministère de l'Agriculture et à l'occasion des réunions des PTF. La visite des sites du Projet sera en outre organisée en invitant les membres du JCC et des projets des autres PTF. On tentera de promouvoir l'utilisation du Modèle individuellement auprès des PTF, comme les bailleurs de fonds, qui montrent leur intérêt vis-à-vis du Modèle.

- 3) L'étude d'échantillonnage de petite envergure ainsi que l'étude sur les sites de reboisement et des lavakas seront conduites dans les 5 communes de la région d'Alaoatra-Mangoro afin de saisir les résultats des activités menées durant l'année 2014.
- 4) La 1^{ère} ébauche du manuel d'« un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées » rédigée en 2014 sera révisée sur la base des fruits des activités pour les Résultats attendus 1 à 5, et la 2^{ème} ébauche du manuel sera ensuite produite. Les Ministères homologues contribueront à la rédaction du « manuel qu'ils peuvent utiliser et promouvoir auprès d'autres PTF », en y reflétant au maximum leurs avis recueillis au moment de JCC, mais aussi en tenant des séances de discussions individuelles auprès d'eux.
- 5) Dans le but d'atteindre la finalité du Projet, les grandes lignes de la « proposition du programme de développement pour promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans des zones d'amont dégradées» utilisant le Modèle seront élaborées sur la base des résultats des activités dans la région nouvellement ciblée.
- 6) Des échanges d'opinions et des partage préalable d'informations, formels ou informels, avec les personnes concernées seront effectués en vue de la proposition aux autorités du niveau central et aux collectivités locales concernant l'approbation et l'adaptation de la 1^{ère} ébauche du manuel et du plan du programme établis.

(8) Rédaction du Rapport d'avancement (IV)

Le contenu des activités du Projet pendant la 1^{ère} année de la 2^{ème} phase sera synthétisé dans le « 4^{ème} rapport d'avancement du Projet », dont le contenu sera rapporté à la JCC afin d'obtenir le consensus entre les acteurs impliqués.